

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft
Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3599 du Jeudi 9 Juin 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Année jubilaire de la miséricorde

Pèlerinage des fraternités féminines catholiques de Brazzaville



L'abbé Gildas Aymar Malela Ngoma conduisant la procession des pèlerins. (P.9)

PUBLI-INFO

Regard sur le PDSS II, du lancement à ce jour

(P.8)

Justice



L'échantillon des treize détenus libérés. (P.3)

Grâce présidentielle de remise partielle ou totale de peines à 89 condamnés

Football/Euro 2016

Trente-deux ans après, revoilà Paris!

(P.13)

Me Omer Malonga, avocat et ancien candidat à la présidentielle



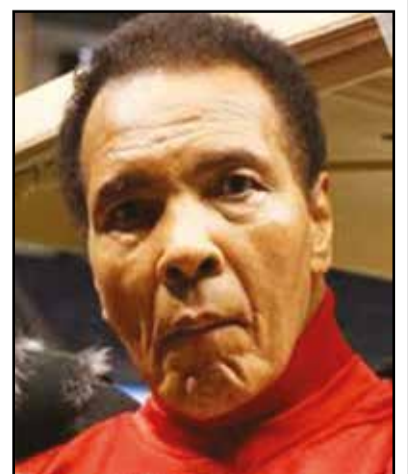
«Le peuple du Pool doit assumer le devoir immense de consolider la démocratie»

(P.14)

Etats-Unis d'Amérique

«The greatest» Mohamed Ali, une légende, s'en est allé, à 74 ans!

(P.3)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

SOCIETE SEA INVEST CONGO «**SIC**» S.A.

Société Anonyme
Capital social: 10.000.000 de francs CFA
Siège social: 91, Avenue Kouanga Makosso, Route du Port, Immeuble Translo - Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/14 B 729 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du huit décembre deux mil quatorze, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Anonyme régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- La réception, l'expédition, l'échantillonnage, le stockage, le chargement et le déchargement des navires, la manutention, le transport, transit, l'aconage;
- La gestion des terminaux portuaires, notamment par voie de convention d'exploitation, concession ou affermage;
- L'acquisition, la cession, la location, la gestion, l'entretien et le montage de tout matériel, engins et/ou machines nécessaires ou utiles aux activités ci-dessus;
- La consignation de navires, et tous services devant être rendus aux navires, pendant leur temps d'escale.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le

rendre rémunérateur;

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: SEA INVEST CONGO S.A.;

Siège Social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 91, Avenue Kouanga Makosso, Route du Port, Immeuble Translo (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en mille (1.000) actions souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur OBAMBI Paul, Président du Conseil d'Administration de ladite Société, demeurant à Brazzaville;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 décembre 2014, sous le numéro 14 DA 1644;

Immatriculation: La Société dénommée SEA INVEST CONGO S.A est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/PNR/14 B 729.

**Pour avis,
Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 29413 341 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«**GESTRIM OIL SERVICES**» SARL

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de: Dix Millions (10 000 000) Francs CFA
Siège social: en face de SCORE, Centre-ville
Boîte postale: 1999
RCCM: CG/PNR/11 B 2658
Pointe-Noire - République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «GESTRIM OIL SERVICES», en sigle «GOS», en date du 14 avril 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 15 avril 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 24 mai 2016, folio 091/22, n° 3789; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Monsieur Bertrand DUVAL est nommé en qualité de liquidateur pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, en face de SCORE, Centre-ville, Boîte postale: 1999, République du Congo; Le dépôt légal a été effectué au

greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 mai 2016, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le numéro 16 DA 34.

A compter de cette date, la société est en liquidation. Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Pointe-Noire, le 30 mai 2016.

Pour insertion,
**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-
GNIANGAISE,**
Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 06 668.24.31/ 05 568 87 06



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 004-MPSIR-PADE-CPM 2016

«Relatif au Recrutement d'un Cabinet de communication audiovisuelle chargé de produire une émission de Télé réalité en vue d'une meilleure vulgarisation du Concours de Plan d'Affaires»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour financer les services relatifs au recrutement d'un Cabinet de communication audiovisuelle chargé de produire une émission de Télé réalité en vue d'une meilleure vulgarisation du Concours de Plan d'Affaires.

2 L'objectif général de la mission sera d'élaborer et de créer une démarche ainsi que des conditions permissives tendant à la mise en œuvre et la diffusion télévisuelle, en temps convenus, de la vie des candidats, c'est-à-dire : de leur identification à leur mise en place en tant que créateurs d'emplois, en passant par leur formation.

3 La mission durera six (06) mois.

4 L'Unité de Coordination du PADE invite les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5 Sur cette base, un Cabinet de consultants sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011. La méthode de sélection retenue est celle fondée sur les Qualifications des Consultants (QC).

6 Les Consultants intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PADE pour obtenir les informations complémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis au siège du projet sis 05 et 06, rue Isaac Locko/Secteur Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacade@yahoo.fr les jours ouvrables de 08 h00 à 15h00.

7 Les manifestations d'intérêt multipliées en trois (03) exemplaires doivent être rédigées en Français et portées la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet de communication audiovisuelle chargé de produire une émission de Télé réalité en vue d'une meilleure vulgarisation du Concours de Plan d'Affaires » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le mercredi 22 juin 2016.

Fait à Brazzaville, le 06 juin 2016

**Le Coordonnateur du PADE,
Joseph MBOSSA**

Justice

Grâce présidentielle de remise partielle ou totale de peines à 89 condamnés

A la faveur de la journée nationale de réconciliation célébrée le 10 juin de chaque année, après la Conférence nationale souveraine de 1991, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a pris une mesure de grâce, le 3 juin 2016, en faveur de 89 personnes condamnées à des peines correctionnelles. Il s'agit des délinquants primaires en exécution d'une peine privative de liberté inférieure ou égale à 36 mois. Le décret portant remise totale ou partielle de ces peines a été rendu public, mardi 7 juin 2016, à la Maison d'arrêt, par André Oko Ngakala, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, en présence de Pierre Mabiata, ministre de la justice, des droits humains et de la protection des peuples autochtones.

Selon André Oko-Ngakala, 89 condamnés ont bénéficié de la grâce présidentielle. Malheureusement, 13 d'entre eux seulement ont été libérés. «C'est un échantillon», a précisé le procureur de la République. Parmi eux, une demoiselle, Mokoko Ngoma Lydia, arrêtée à cause d'une bagarre. «J'ai passé six mois à la Maison d'arrêt», a-t-elle indiqué, avant de remercier le chef de l'Etat pour sa grâce. Arrêté à cause d'un débat poli-

tique, Bibila Gilbert, enseignant en service à Pointe-Noire, a confié à la presse: «Nous avons protesté pour qu'il y ait un gouvernement d'union nationale. Nous avons été pris par les gendarmes et déferés à Brazzaville, à la Maison d'arrêt, où j'ai passé une année et 3 mois».

La décision du chef de l'Etat concerne la remise gracieuse de la moitié de la peine accordée à toutes personnes condamnées à une peine cor-



André Oko-Ngakala (à g.) lisant le décret présidentiel, en présence de Pierre Mabiata (à dr.) et du directeur de la Maison d'arrêt (au milieu).

rectionnelle. L'article 2 de ce décret stipule que tout délinquant primaire détenu en exécution d'une peine privative de liberté inférieure ou égale à 36 mois bénéficie d'une remise de sa peine.

«Le président de la République vous fait grâce et vous pardonne», a déclaré, d'entrée de jeu, le ministre Pierre Mabiata

qui, par ailleurs, a expliqué que le délinquant primaire est celui qui a été condamné pour la première fois. «Il ne s'agit pas de récidivistes. Ils ne sont pas concernés». Selon lui, tous ceux qui avaient été condamnés à 3 ans d'emprisonnement bénéficient de cette remise de peine, de manière totale. «C'est pour cela que vous recou-



L'échantillon des treize détenus libérés.

vrez votre liberté», a-t-il dit, en s'adressant aux 13 condamnés libérés.

«Vous recouvrez la liberté, mais n'abusez pas de cela. N'allez pas à la cité pour recommencer; pour poser les mêmes faits répréhensibles contraires à la loi. S'il vous revient de transgresser, une fois de plus, la loi pénale, le procureur de

la République va vous déférer devant les juridictions de jugement. Lorsque vous reviendrez à la Maison d'arrêt, vous ne bénéficierez plus du pardon du chef de l'Etat», a poursuivi le ministre, qui pense que le pardon dont bénéficient ces condamnés doit leur permettre

d'assurer leur réinsertion sociale. «Vous êtes devenus des femmes et des hommes libres», a conclu Pierre Mabiata.

La grâce présidentielle concerne, en principe, les condamnés purgeant leurs peines dans les différentes Maisons d'arrêt du pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etats-Unis d'Amérique

«The greatest» Mohamed Ali, une légende, s'en est allé, à 74 ans!

Hospitalisé pour un problème respiratoire, jeudi 2 juin dernier, Mohamed Ali est décédé, vendredi 3 juin, à Phoenix (Arizona), aux Etats-Unis d'Amérique, selon un communiqué de sa famille. «Après un combat de 32 ans contre la maladie de Parkinson, Mohamed Ali est décédé à l'âge de 74 ans», a annoncé son porte-parole, Bob Gunnell. Ses obsèques ont lieu, le vendredi 10 juin, dans sa ville natale de Louisville. Né Cassius Clay, champion olympique des mi-lourds à Rome (Italie), en 1960, alors qu'il n'avait que 18 ans, il avait débuté sa carrière professionnelle chez les lourds, la même année, devenant champion du monde W.b.a, en 1964, grâce à sa victoire par K.o au 7^e round contre Sonny Liston. Le premier triple champion du monde poids lourds a terminé sa carrière professionnelle sur une défaite aux points face à Trevor Berbick, le 11 décembre 1981. Le président américain, Barack Obama, dont la présence aux obsèques du célèbre boxeur a été annoncée, a rendu un vibrant hommage à son compatriote qu'il a salué comme un homme «qui a secoué le monde et s'est battu pour ce qui était juste».



Pendant le combat avec Joe Frazier.

chrétienne qui établissait la loi du maître et de l'esclavage, une fois pour toutes. C'est à croire que ceux qui le plus s'échinaient à prêcher l'infériorité des races oubliaient volontiers de lire Saint-Paul dans cette Bible qu'ils tenaient si souvent en main (Cf. «Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous, vous êtes un en Jésus-Christ», Gallates 3 :28).

Cela donnait la fausse impression aux Noirs que la Bible des Chrétiens était «complice» d'une suprématie blanche revendiquée, brandie, assénée sous les formes les plus horribles: du Ku-Klux-Klan à l'apartheid et à toutes les autres formes de racisme violent et organisé, quel que soit le nom-verniss de leur affirmation.

Avant Mohamed Ali, un autre grand militant de la cause des droits civiques aux Etats-Unis, Malcom X, avait fait le choix de se défaire de sa chrétienté devenue un carcan qui ne facilitait pas de se libérer du joug. Avant sa mort à 40 ans, Malcom X se mua donc en El-Hajj Malik El-Shabazz, après un voyage à La Mecque.

Le christianisme, religion de l'oppression et non de libé-

ration? Cette insinuation eut la vie dure parmi les Noirs américains; elle s'infiltra dans la théorie communiste à l'eau de rose qui arriva jusqu'à nos rives. Dès 1853, «La Case de l'Oncle Tom», ouvrage célèbre de l'Américaine Harriet Beecher Stowe, avait suggéré que le christianisme était la religion de la soumission servile, en racontant les sévices et les humiliations du catéchiste Tom dans une plantation de coton, dans le Sud ségrégationniste des Etats-Unis.

La révolte et la contestation de cette vision devaient venir sous des formes antihéthiques: d'abord avec la remarquable prédication et la puissance de sujétion du Pasteur Martin Luther King, champion de la non-violence et la revendication pacifique pour l'égalité des races. Mais, elle vint aussi sous sa forme violente avec les Black Panther, mouvement qui prônait la résistance, y compris armée, contre la ségrégation.

C'était hier; mais c'est aussi aujourd'hui. Malcom X fut assassiné en 1965, Martin Luther King trois ans plus tard, en 1968; les Black Panther finirent en prison ou en exil. L'apartheid a été aboli en 1994. Mais le racisme est toujours présent: malgré

le fait que l'Afrique du Sud ait élu président son héros de la liberté, Nelson Mandela, et que les Etats-Unis soient dirigés depuis 2008 par leur tout-premier président noir. Entre les deux extrêmes de la violence et de la montée des Noirs au palais, le cas Mohammed Ali reste à part. A une époque où l'on risque d'être fusillé pour exhibition d'un simple crucifix, et où dans des pays comme la Somalie, le Nord-Nigeria ou l'Afghanistan être diversement croyant vous désigne comme cible potentielle d'une action violente, le choix que fit le champion de boxe en 1964 de se convertir à l'Islam et de le présenter comme un acte de liberté peut laisser perplexe aujourd'hui. Pourtant, Ali était sincère. Il expliquait que, dût-il être fusillé pour cela, il ne se trouvait libre qu'en Islam. Que c'était la religion qui le mieux le mettait en phase avec sa conscience, ne le poussait pas à aller faire la guerre au Vietnam («Les Vietcongs ne m'ont jamais appelé «Nègre») quitte à en subir les lourdes conséquences: la prison et l'interdiction d'exercer son sport en compétition pendant cinq ans. Il accepta tout, mais ne se tut pas. On a du mal aujourd'hui à imaginer un sportif de renom revendiquant son abandon du christianisme et sa jonction à l'Islam comme un acte de liberté. Certes, l'Islam compte des sportifs de grande renommée, mais le choix n'est pas militant. Ou, à tout le moins, il ne se justifie pas (si tant est qu'il le doive) par de meilleures garanties de liberté dans la religion au vu des images de tous les jours.

L'athlète d'origine kenyane, Stephen Cherono, devenu, en 2003, Saif Saaeed Shaheen, sous sa nationalité qatarie, ne s'est jamais prévalu de la religion pour justifier son choix. Au contraire, fondamentalistes

et djihadistes de tous poils semblent d'avis que le sport est incompatible avec le vrai Islam. N'est-ce pas en pleine Can-2012 que le Nord-Nigeria enregistra l'un de ses plus effroyables attentats à Kano: 185 morts, en majorité des spectateurs de la finale de Malabo à laquelle la Nigeria ne prenait même pas part? La même année, en Somalie, les Shebabs avaient exécuté, dans un double attentat, Saïd Mohamed Nur et Aden Yabarow Wiish, respectivement président de la Fédération somalienne de football et président du Comité olympique somalien. Les exemples sont nombreux, y compris dans Mogadiscio où chaque événement sportif international d'envergure voit la multiplication des attentats à la grenade contre les bars où les jeunes aiment à venir suivre les compétitions retransmises en direct.

La démarche de Mohamed Ali, d'allier sa foi au sport, est donc admirable de clairvoyance et révolutionnaire quoique difficilement compréhensible aujourd'hui. Il nous permet de voir qu'il fut un temps où le sport pouvait se pratiquer dans la foi en Dieu et, surtout, où la foi en Dieu pouvait se revendiquer au nom d'idéaux nobles, loin des menaces d'exécution pour qui n'était pas du même avis. «En tant que musulman, je pense qu'il est, pour nous, crucial de compter une telle personne parmi les gens importants, quelqu'un que tout le monde connaît et qui nous donne une bonne image... Ce qu'on voit dans les médias donne au contraire une mauvaise image des musulmans», explique le Dr Hamza Shah, médecin à Louisville, la ville natale de Mohamed Ali. Pour lui, pas de doute: Mohamed Ali pratiquait «l'Islam authentique». Cela ajoute de la beauté à l'image d'un homme qui l'était déjà par nature et bon par conviction: c'est-à-dire, musulman ou chrétien, le croyant dans sa noblesse pure.

et djihadistes de tous poils semblent d'avis que le sport est incompatible avec le vrai Islam. N'est-ce pas en pleine Can-2012 que le Nord-Nigeria enregistra l'un de ses plus effroyables attentats à Kano: 185 morts, en majorité des spectateurs de la finale de Malabo à laquelle la Nigeria ne prenait même pas part?

La même année, en Somalie, les Shebabs avaient exécuté, dans un double attentat, Saïd Mohamed Nur et Aden Yabarow Wiish, respectivement président de la Fédération somalienne de football et président du Comité olympique somalien. Les exemples sont nombreux, y compris dans Mogadiscio où chaque événement sportif international d'envergure voit la multiplication des attentats à la grenade contre les bars où les jeunes aiment à venir suivre les compétitions retransmises en direct.

La démarche de Mohamed Ali, d'allier sa foi au sport, est donc admirable de clairvoyance et révolutionnaire quoique difficilement compréhensible aujourd'hui. Il nous permet de voir qu'il fut un temps où le sport pouvait se pratiquer dans la foi en Dieu et, surtout, où la foi en Dieu pouvait se revendiquer au nom d'idéaux nobles, loin des menaces d'exécution pour qui n'était pas du même avis. «En tant que musulman, je pense qu'il est, pour nous, crucial de compter une telle personne parmi les gens importants, quelqu'un que tout le monde connaît et qui nous donne une bonne image... Ce qu'on voit dans les médias donne au contraire une mauvaise image des musulmans», explique le Dr Hamza Shah, médecin à Louisville, la ville natale de Mohamed Ali. Pour lui, pas de doute: Mohamed Ali pratiquait «l'Islam authentique». Cela ajoute de la beauté à l'image d'un homme qui l'était déjà par nature et bon par conviction: c'est-à-dire, musulman ou chrétien, le croyant dans sa noblesse pure.

Albert S. MIANZOUKOUTA

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET,
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES INSTITUTIONS
FINANCIERES NATIONALES
DIRECTION DES ASSURANCES
N°252/MFBPP/DGIFN/DA**

COMMUNIQUE

Le directeur des assurances informe le public congolais, en général, et des grandes villes, en particulier, de l'existence sur le marché congolais des assurances, des fausses attestations d'assurances automobiles avec des logos des intermédiaires en assurances.

Conformément à la réglementation en vigueur, seules les attestations d'assurances automobiles portant les logos et/ou les sigles des sociétés ARC, AGC, NSIA Congo, ALLIANZ Congo et SAHAM Congo (ex-CO-LINA Congo) sont valables.

En outre, tout contrevenant à cette disposition s'exposera aux sanctions prévues par la législation en vigueur.

Fait à Brazzaville, le 3 Juin 2016

**Le Directeur des assurances,
Alexandre YOKA GALLOY**

AFRICA-CASH

Société A Responsabilité Limitée
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 41, Avenue des 3 Martyrs, Mougali - Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6467 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-trois mai deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHA-DA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Bureau de change; Agence de voyage; Courtier d'assurance; Vente des véhicules.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination: AFRICA-CASH;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 41, Avenue des 3 Martyrs, Mougali (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur KARAGNARA Aboubakar a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 mai 2016, sous le numéro 16 DA 410;

Immatriculation: La Société dénommée AFRICA-CASH est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6467.

*Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire*

Le CREDIT DU CONGO recrute :

Un (01) Responsable Marketing et communication (Pointe-Noire). Il aura en charge d'élaborer et de proposer à la Direction générale les grandes lignes de la stratégie marketing et de communication du CDCo et suivre leur mise en œuvre.

- Niveau des études: BAC +5 en Marketing, Gestion ou Communication ; une expérience réussie d'au moins de 05 années à un poste similaire soit dans le domaine bancaire ou de services en général ;

- Maîtriser la technique d'élaboration d'une stratégie marketing, être capable de conduire des études marketing, disposer de bonnes aptitudes relationnelles et avoir une bonne connaissance du marché congolais des produits et services bancaires.

Un (01) Responsable des activités Lutte Anti-blanchiment et Conformité (Pointe-Noire): il aura en charge de veiller à la conformité des opérations traitées avec la réglementation LAB

- Niveau des études: BAC +5 en audit ou

contrôle ou tout autre diplôme similaire.

- Expérience: minimum 8 ans au sein d'une banque (l'expérience à un poste similaire serait très appréciée).

Un (01) Auditeur interne (Pointe-Noire) : il aura en charge de réaliser les missions d'audit interne, faire le suivi des recommandations et tous autres travaux internes au département d'audit.

- Niveau des études: BAC+4 en gestion finance ou banque; Avoir au moins 5 années d'expérience en qualité d'auditeur senior.

- Maîtriser les techniques d'audit interne, les normes professionnelles pour la pratique de l'audit interne (l'expérience au sein d'une banque serait très appréciée).

Quatre (04) chargés d'affaires Entreprises (Brazzaville/Pointe-Noire). Le Chargé d'affaires aura en charge d'assurer le suivi et le développement d'un portefeuille clients (PME, Corporate) dans les meilleures conditions d'efficacité commerciale, de suivi du risque et de

la qualité du service.

- Niveau des études : BAC+4/5 en Banque, Finance, Gestion commerciale; Avoir au moins 4 années d'expérience à un poste similaire ;
- Avoir des connaissances en analyse financière et un sens commercial.

Merci de nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

**Direction générale du CREDIT
DU CONGO, Pointe Noire,
Avenue Emmanuel DADET
Ou par email :
recrutement@creditducongo.com**

La candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation en objet "la mention du poste à pourvoir"

- Un Curriculum vitae

- La photocopie des diplômes

Date limite des dépôts : 30 juin 2016.

Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront contactés.

Baccalauréat, session de juin 2016

Après le bon déroulement des épreuves, les regards sont tournés du côté des correcteurs

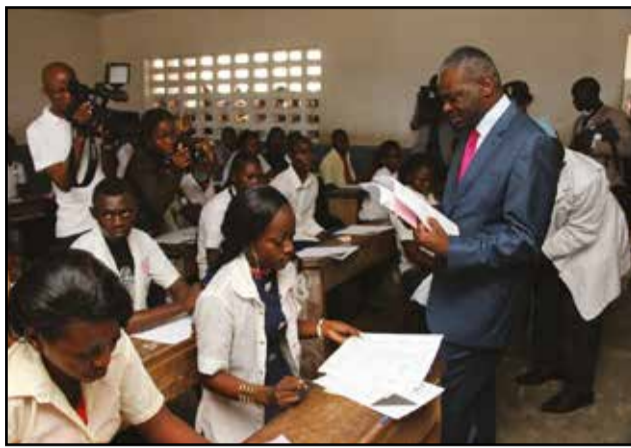
Commencées le 1^{er} juin, sur toute l'étendue nationale, les épreuves écrites du Baccalauréat, session de juin 2016, ont pris fin, le samedi 4 juin. Ce avant la clôture, au lycée interdépartemental de Ouesso, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso a effectué une tournée, dans la matinée du samedi 4 juin, dans la partie septentrionale du Congo, précisément, dans les localités d'Oyo, Ollombo, Owando (dans le département de la cuvette) ainsi qu'à Ouesso, dans le but de s'enquérir du déroulement de cette session, dite de la rupture avec les comportements déviants du passé. En dépit de quelques cas d'incivisme constatés dans certains centres, la session de cette année s'est plutôt bien déroulée, de manière générale. Reste aux correcteurs de suivre cet élan, afin que les diplômes congolais soient crédibles, comme le martelait le premier ministre, Clément Mouamba, lors de sa visite à la Direction des examens et concours.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a, lui-même, tiré un bilan satisfaisant de la tenue de la session du bac, cette année. «L'organisation a été nette, convient-il de le dire, parce que nous avons connu des sessions où il vous manque des sujets par ici, soit il y a des pages qui manquent pour tel sujet, soit là il y a des enfants qui n'ont pas retrouvé leurs noms sur les listes. Aujourd'hui, comme pour tous les jours passés, sur toute l'étendue du territoire national, on peut dire avec beaucoup d'humilité que le bac s'est bien déroulé», a-t-il dit.

C'est à Oyo, dans la Cuvette, en présence des préfets des Plateaux et de la Cuvette, que le ministre Anatole Collinet Makosso a lancé les dernières épreuves de cette session. Oyo, avec ses 467 candidats, a vécu sa première expérience dans l'organisation de cet exa-

men d'Etat. Les 855 candidats enregistrés dans les deux grands centres d'Owando et les 493 candidats d'Ollombo, dans les Plateaux, ont également reçu la visite du ministre de l'enseignement. Le lycée interdépartemental de Ouesso, avec 651 candidats, répartis en 23 salles, a été le point de chute de cette tournée.

Les décisions énergiques du gouvernement ont créé les conditions du bon déroulement de cette session. «La fuite des sujets était quelque chose qui hantait nos esprits. On a réussi à faire en sorte que le secret des sujets soit garanti. C'est l'occasion de rendre un vibrant hommage aux cadres de la Direction des examens et concours, aux membres du jury, pour avoir fait preuve de responsabilité et avoir tenu secrets les sujets qu'ils avaient composés, pour cette session 2016», a déclaré le ministre.



Le ministre distribuant la dernière épreuve à Oyo.

Cependant, pour lui, la guerre contre les antivaleurs dans le secteur éducatif congolais reste d'actualité. «Les habitudes ayant la peau dure, il y a encore quelques compatriotes, aussi minoritaires soient-ils, qui pensent qu'ils peuvent continuer avec les habitudes anciennes, avec ces actes d'incivisme, à entretenir ce climat de discrédit de notre système éducatif. Nous disons: lorsque nous sommes arrivés au ministère, nous irons en guerre contre ces acteurs qui ont confondu le milieu, qui sont venus dans le système éducatif, non pas par vocation, mais qui ont cru que l'école était un marché où ils pensaient pouvoir venir faire des affaires. Nous les avons démasqué et nous savons d'où ils organisent leur petite foire», a indiqué le ministre. Certains candidats ayant brillé par des actes malhonnêtes sont entre les mains des services judiciaires, pour des enquêtes, a fait savoir le ministre Collinet Makosso.

Signalons que le ministre Makosso a, pendant le deuxième et le troisième jours de la session du bac, visité quelques centres d'examen des départements du Pool (Centre de Mindouli) et de la Bouenza (Centres de Loutété et de Mandingou). Dans cette zone, notamment à Loutété, on a enregistré quelques cas de tricherie, notamment l'existence des «laboratoires». Le ministre a fustigé ce comportement, mais le plus important, c'est qu'il n'y a pas eu de fuite de matière.

A Brazzaville, le ministre Makosso a visité les centres Anne-Marie Javoueh et de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc. A entendre les candidats, aucun sujet n'a circulé sur les réseaux sociaux. C'est une première, depuis quelques années.

**Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU et
Esperancia
MBOSSA-OKANDZE**

E.g.t (Ecole de génie travaux)

La 6^e session internationale du cours d'application s'est conclue par un bilan positif

La sixième session internationale du cours d'application de l'E.g.t (Ecole de génie travaux) s'est achevée, vendredi 20 mai 2016, par une cérémonie à la place d'armées dudit établissement situé à Djiri, le 8^{ème} arrondissement de Brazzaville. C'était sous le patronage de Charles-Richard Mondjo, ministre de la défense nationale, en présence des membres du corps diplomatique et du haut-commandement militaire.

Le bilan global du stage d'application 2015-2016 a été jugé positif, tous les stagiaires ayant obtenu leurs certificats, avec des moyennes individuelles allant de 10,50 sur 20, à 14,71. La moyenne générale est de 12,76 sur 20. Le lieutenant Cathia Mariane Talon, du Bénin, est le major de la promotion, avec une moyenne de 14,71. Le capitaine Christ Edgar Ngueliono, l'un des stagiaires congolais, a obtenu la moyenne de 13,67.



Le ministre Mondjo remettant le diplôme au major de la promotion.

Le stage d'application génie travaux est la formation majeure de l'E.g.t. Etant un stage phare, il a pour objectif de former les chefs de section de génie travaux, capables d'assurer la sécurité des troupes en temps de guerre, en temps de paix, de répondre au besoin de réhabiliter, moderniser et construire le patrimoine immobilier des armées et de toutes sortes d'installations au profit de la défense. La formation de la division d'application repose sur cinq modules théoriques, associés à de nombreuses réalisations pratiques: le chef de section acquiert les connaissances spécifiques de l'officier du génie; les connaissances techniques de base dans le domaine de l'aide au déploiement et les connaissances techniques dans le domaine des travaux publics. Il engage sa section dans des chantiers de travaux publics, d'aide au déploiement en E.o.d (dépollution de zone), de construction d'un pont de charpente. Et, enfin, il acquiert les connaissances dans le domaine militaire et en O.s.p (Opérations de soutien à la paix).

Pour ce stage, le groupement de stagiaires était constitué de 24 officiers venus de divers pays d'Afrique (8 Congolais; 2 Béninois, 1 Togolais, 1 Burkinabé, 2 Centrafricains, 1 Malgache, 2 Guinéens, 1 Tchadien, 2 Ivoiriens, 1 Sénégalais, 2 Nigériens, 1 Djiboutien).

Prenant la parole au nom de la Direction des études et de la formation de l'E.g.t, le lieutenant-colonel Noël-Gaétan Ongouya a affirmé que l'ambition première de l'école est de former des soldats de premier ordre qui puissent apporter leur expertise aux unités en opération de tous les pays africains. «Au cours de l'année académique 2015-2016, l'E.g.t aura formé plus de 250 militaires nationaux et étrangers, au cours de 22 stages différents», a-t-il précisé. Pour sa part, le colonel-ingénieur Séraphin Hilaire Okoko, directeur général de l'E.g.t, a rappelé l'importance du stage d'application génie travaux, qui est la formation majeure de l'école. «L'intérêt que le commandement, dans son ensemble, accorde à celui-ci est pour nous qui sommes à l'ouvrage, le gage de son importance et un encouragement à poursuivre son édification», a-t-il relevé. Comme le veut la tradition militaire, une parade a clos la cérémonie, suivie de la visite du pont de charpente construit par les stagiaires.

Alain-Patrick MASSAMBA

Fédération P.c.t du département de Brazzaville

Les militants appelés à interioriser le discours d'investiture du chef de l'Etat

La fédération P.c.t du département de Brazzaville a organisé, samedi 21 mai 2016, à son siège, au quartier Mpila, sous le patronage de son président, Gabriel Ondongo, une journée de sensibilisation sur le discours d'investiture du président de la République. Les cadres et militants de la fédération, les membres des organisations affiliées au P.c.t étaient nombreux à participer à cette journée. C'était en présence des membres du bureau politique, du comité central, du comité d'honneur, du conseil fédéral, des membres des secrétariats fédéraux de la Force montante, de l'Organisation des femmes du Congo, des secrétaires des comités d'arrondissements et du district de l'île Mbamou.

Le but de la journée de sensibilisation est de permettre aux cadres et militants du P.c.t de bien connaître et d'interioriser le discours d'investiture du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, afin de mieux accompagner son action à la tête du pays. Cette journée va se poursuivre dans les autres fédérations du P.c.t. A Brazzaville, elle a permis de relancer les activités de la Fédération, après l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Cette journée a été marquée par un échange autour du thème: «L'impératif de développement tributaire d'une nécessaire rupture», animé par Jean Eyenga, ancien député, secrétaire fédéral chargé de la

formation politique. Les participants y ont, également, échangé sur le rapport synthèse relatif à la campagne électorale présidentielle. Ils ont adopté une motion de soutien au président Denis Sassou-Nguesso, pour sa «brillante élection et, surtout, pour ses actions pour la paix et la modernisation du pays». Quelques documents ont été remis aux organisations affiliées, en vue de conscientiser leurs militants. Dans son allocution d'ouverture, Gabriel Ondongo s'est félicité des efforts de mobilisation fournis par les uns et les autres, et qui ont abouti à la victoire, dès le premier tour, du président Denis Sassou-Nguesso. «Ce faisant, vous n'avez



Gabriel Ondongo (au milieu)

pas trahi l'engagement qu'ensemble nous avons pris, pour œuvrer en faveur de l'élection du camarade président. Car nous avons réalisé le «un coup K.O» promis au camarade président, a-t-il déclaré. Puis, Gabriel Ondongo a rappelé le discours d'investiture du président de la République, «un discours de grande portée politique, tant il y ait projeté de nouvelles perspectives de développement de notre pays, pour les cinq ans de son mandat qui court actuellement». «C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux de la présente rencontre qui se veut un espace d'échanges pour une meilleure imprégnation du

discours du président de la République, afin de nous préparer autant que possible à l'interiorisation des notions évoquées, qui suggèrent une concrétisation de nouvelles exigences du développement auquel aspirent tous les congolais. Ce qui de toute évidence nous renvoie à la prise de conscience de notre place et de notre rôle en tant que militants et dirigeants du parti congolais du travail», a dit Gabriel Ondongo. Après Brazzaville, les autres départements emboîtent le pas. Une occasion de relancer les activités du parti, après l'élection présidentielle.

Pascal Azad DOKO

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois		91 Euros
Retrait sur place:		182 Euros
15.600		Autres pays d'Afrique
Expédié:		96 Euros
23.400		192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:		96 Euros
31.200		192 Euros
Expédié:		Amérique-Asie
46.800		100 Euros
	France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Des groupes de bandits munis d'armes blanches sèment la terreur dans certains quartiers

Des groupes de jeunes munis de machettes, qui se sont donnés des noms bizarres, dictent leur loi dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, ces derniers mois. La nuit du dimanche 5 au lundi 6 juin 2016, par exemple, des bandits ont cabossé des véhicules stationnés le long de la route dallée allant de l'église de Zéphyrin, à Mpissa, un quartier de Bacongo, le deuxième arrondissement, au marché Bourreau, à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale. Avant cet acte, et la même semaine, au quartier Sénégalais, à Matour, ils ont saccagé tout sur leur passage et blessé de paisibles citoyens. Ces bandits agissent ainsi, car sachant qu'ils peuvent échapper facilement à la vigilance de la Force publique. Ces groupes de bandits naissent dans les quartiers des deux grandes villes du pays, créant ainsi un climat d'insécurité affectant la vie des paisibles citoyens. Il faut bien que les services de renseignement de la police travaillent de manière méthodique et persévérante, pour identifier ces délinquants qui agissent en groupe, de façon à procéder à leur interpellation systématique.

La décentralisation oubliée par le premier ministre Clément Mouamba?

Vendredi 3 juin dernier, le premier ministre Clément Mouamba a présenté le programme d'action de son gouvernement à l'assemblée nationale. Il a fallu attendre presque un mois et demi, pour que cet exercice constitutionnel soit accompli. Le premier ministre a parlé pendant une heure et vingt minutes environ et a évoqué tous les domaines de l'action gouvernementale. Il n'empêche qu'on a constaté l'absence de la décentralisation dans son texte. Et les observateurs avertis n'ont pas manqué de relever cet oubli. Il faut sans doute parler d'oubli et non de négligence, car apparemment, la décentralisation fait bien partie des préoccupations du premier ministre et de son gouvernement.

Des pêcheurs sur le fleuve Congo font la plus grosse prise, vers les rapides

La semaine passée, des pêcheurs ont aperçu, à leur grand étonnement, un gros poisson se débattant entre des pierres, dans le fleuve Congo, au niveau des rapides, vers le pont du Djoué, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Ils partaient retirer leurs filets, quand ils ont fait l'heureuse découverte. Le gros poisson était coincé, comme pris dans un piège. Epuisé, il ne restait plus aux pêcheurs qu'à le capturer. Il paraît que c'est le plus gros poisson jamais pêché dans cette zone du fleuve Congo. La balance aurait indiqué... 400 Kg. Fallait-il le conserver et en faire une pièce de musée? La tentation était grande, mais les pêcheurs ont, finalement, décidé de le vendre. Il a fallu que trois passants se cotisent, pour réunir la somme de 60.000 francs Cfa qu'exigeaient les heureux pêcheurs.

Il se prénomme Jean-Pierre et non Marcel, l'ex-ambassadeur de France au Congo

Dans notre édition n°3598 du mardi 7 juin 2016, nous avons commis une bourde, écrivant que l'ancien ambassadeur de France au Congo s'appelle Marcel Vidon. Le diplomate français se prénomme, plutôt, Jean-Pierre.

Convoqué, Charles Zacharie Bowao refuse de se présenter à la police

Le coordonnateur des plateformes de l'opposition I.d.c-Frocad, Charles Zacharie Bowao, a diffusé une convocation émanant de la police, notamment du président de la commission mixte d'enquête des événements du 4 avril 2016, qui l'invite à se présenter à ses bureaux, à l'immeuble de l'ex-Ministère des finances, derrière le Ministère de la justice, à Brazzaville. Le dirigeant de l'opposition, qui ne comprend pas pourquoi une convocation de police lui a été adressée un dimanche, a préféré ne pas y répondre lui-même. La convocation a été signée en date du vendredi 3 juin 2016. Selon lui, quatre inconnus à bord d'une voiture non immatriculée lui ont déposé cette convocation un jour non ouvrable. Néanmoins, Charles Zacharie Bowao a dépêché son avocat, à la commission mixte d'enquête, qui relève du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la défense.

Révision technique et non panne à la morgue de Dolisie

La morgue de Dolisie, la troisième ville du pays, dans le département du Niari, n'a pas fonctionné, normalement, entre-temps. Les parents étaient obligés de déposer les corps de leurs défunts à la morgue de Nkayi, à quelques kilomètres de là, sur la route nationale n°1. La raison est simplement qu'une révision technique était en cours, au niveau de la chambre froide de la morgue de Dolisie.

Des voyageurs en colère contre les cheminots à Brazzaville

Les Cheminots de Brazzaville ont eu maille à partir, lundi 6 juin 2016, avec les voyageurs du train Gazelle du samedi 4 juin en partance de Brazzaville pour Pointe-Noire, qui a été annulé. Cela a poussé les voyageurs de manifester leur colère devant les quais de la gare centrale du C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan). Ils ont fustigé le comportement des responsables des chemins de fer et exigé, bruyamment, leur remboursement. Pour calmer les esprits, la direction du C.f.c.o a diffusé un message expliquant le désagrément causé aux passagers. Il était dû à un déraillement provoqué, le samedi 4 juin, par un train-citerne, entre les gares de Nkayi et Loudima. Le train a été reprogrammé, le mardi 6 juin, mais les voyageurs n'étaient pas rassurés du tout.

La police disperse des étudiants en colère à Bayardelle

Des étudiants n'ayant pas trouvé leurs noms sur les listes nominatives des étudiants devant percevoir leur bourse ont manifesté bruyamment leur colère, lundi 6 juin 2016, au complexe universitaire Bayardelle, à Brazzaville. Ils ont érigé des barricades sur les voies goudronnées menant à la Faculté des lettres et des sciences humaines, obstruant ainsi la circulation automobile pendant quelques heures. La police est intervenue de façon musclée pour les disperser. Elle a réussi à mettre momentanément fin à leur manifestation. Depuis plus d'une semaine, les cours sont suspendus dans certains établissements de l'Université Marien Ngouabi. Les étudiants évoluant dans les facultés réclament le versement de plusieurs mois de bourse restée impayée. On signale que des étudiants des instituts ne se trouveraient plus dans cette situation. Ils ont déjà perçu leur bourse.

Parlement

Le projet de loi des finances rectificatives exercice 2016 en débats

Les deux chambres du parlement congolais ont ouvert, jeudi 2 juin 2016, leurs 12e et 42e sessions ordinaires au cours desquelles le projet de loi des finances rectificatives exercice 2016 sera adopté. Bien d'autres affaires à caractère économique et social sont inscrites au cours de ces sessions dont les travaux ont été, respectivement, ouverts par Justin Koumba, président de l'assemblée nationale et André Obami-Itou, président du sénat, en présence de Digne Elvis Tsalissan-Okombi, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement.



Des députés (Ph. d'archives).

La 12^e session ordinaire de l'assemblée nationale comporte, à son ordre du jour, 23 affaires arrêtées par la conférence des présidents, tenue le jeudi 26 mai 2016. Il s'agit, entre autres, de la présentation du programme du gouvernement par le premier ministre, conformément à l'article 103 de la constitution qui a eu lieu le vendredi 3 juin dernier; le réaménagement du bureau et des commissions permanentes de l'assemblée nationale. Mais, pourquoi le réaménagement du bureau? Il semblerait que quelques têtes et pas des moindres, pourraient sauter pour laisser place aux caciques du pouvoir sortis du gouvernement. Quant aux commissions permanentes, Benoit Bati, qui est président de la commission

des affaires juridiques et administrative, a été nommé ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie numérique. Il va devoir être remplacé. Pour Justin Koumba, les réformes s'imposent au niveau de l'Etat. «Mais pour espérer arriver à un climat social apaisé, il faudrait une politique permettant de juguler la pression sociale élevée due au chômage des jeunes, au non-paiement des pensions de retraite et des bourses des étudiants», a-t-il indiqué. Pour lui, la satisfaction de ces besoins sociaux permet de nourrir les espérances des populations et de maintenir le cap du développement du pays. «Car, la paix et la sécurité sont des variantes incontournables du développement économique au même titre que le

capital et le travail». Selon lui, le défi du développement socio-économique, donc de l'émergence, outre la rupture avec les anciennes pratiques qu'elle implique, passe aussi et nécessairement par la mise en place d'un cadre politique adapté aux circonstances. Pour y parvenir, Justin Koumba pense que l'assemblée nationale, à côté des autres institutions, est interpellée pour tenir sa place et jouer son rôle dans l'atteinte des objectifs définis par le gouvernement. Pour sa part, ouvrant la 42e session du sénat, son président, André Obami-Itou, a exhorté les sénateurs et surtout les collaborateurs à interioriser

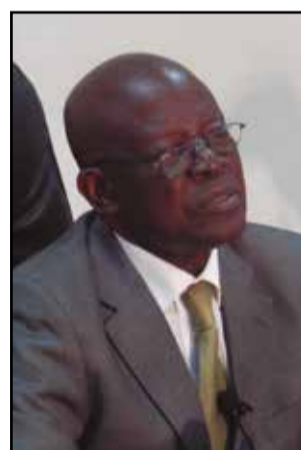
les orientations du chef de l'Etat qui, lors de son investiture, appelait à créer la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé. «Faisons-nous résolument violence, pour une césure avec nos attitudes passées et pour l'éclosion d'une véritable prise de conscience en chacun de nous», a-t-il précisé. Cette session ordinaire du sénat comporte 24 affaires à son ordre du jour, dont le projet de loi des finances rectificatives exercice 2016. Les autres affaires concernent surtout la ratification des conventions.

Cyr Armel YABBAT-NGO

A.d.c (Association des départements du Congo)

Les présidents des conseils départementaux déterminés à promouvoir le développement local

Les présidents des conseils départementaux se sont réunis, mardi 31 mai 2016, dans la salle des conférences de la préfecture de Brazzaville, sous la direction de Richard Eyeni, président du conseil départemental de la Cuvette-Ouest, président en exercice de l'A.d.c (Association des départements du Congo), pour faire le point du fonctionnement des collectivités locales, ces derniers temps. En tant qu'acteurs de terrain, les présidents des conseils départementaux sont appelés à déceler et indiquer les fausses notes, pour une rupture conséquente avec les mentalités du passé, afin d'aller vers le développement local.



Richard Eyeni.

Au cours de leur réunion, les présidents des conseils départementaux, résolument engagés, ont pris le ferme engagement de promouvoir le développement local, rassurés qu'ils sont par le nouveau contexte constitutionnel, qui accorde une grande place aux collectivités locales. Pour eux, rien ne sera plus comme avant. C'est pourquoi ils ont adressé une motion de soutien au président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui a été lu par Emmanuel Akouelakoum, président du conseil départemental de la Sangha. Dans cette motion, les présidents des conseils départementaux se félicitent de ce que jamais une Constitution n'avait aussi clairement défini les orientations fondamentales de la décentralisation au Congo, que celle du 25 octobre 2015. La Constitution abrogée, celle du 20 janvier 2002, consacrait tout simplement, en son titre 16, l'existence des collectivités locales distinctes de l'Etat. Cette orientation avait été enrichie par des lois d'application dont la mise en œuvre était difficile.

Or, la nouvelle Constitution, celle du 20 octobre 2015, intègre le cadre juridique de la décentralisation dans le corps même de la loi fondamentale. «En considération de cette évolution positive de la vision de la décentralisation au Congo, nous, présidents des conseils départementaux, adressons une motion de soutien au président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour sa ferme volonté de faire du Congo, un Etat décentralisé, avec des collectivités locales fortes, afin de mobiliser tout le peuple vers l'émergence», dit la motion de soutien. Dans son allocution de circonstance, le président de l'A.d.c, Richard Eyeni, a indiqué qu'il ouvrirait cette réunion, au seuil de la nouvelle République, en commençant par saluer la victoire de son artisan, le président Denis Sassou-Nguesso, qui, après une expérience avérée dans la conduite des affaires publiques, sous plusieurs régimes, «nous engage, après réflexion, dans une voie plus adaptée, pour aller vers le développement et l'émergence», a-t-il dit.

la décentralisation, «dont nous autres acteurs sur le terrain, devons déceler et indiquer les fausses notes, pour une rupture conséquente», a-t-il affirmé. Le président de l'A.d.c a, par ailleurs, remercié le président de la République, pour avoir renforcé le Ministère de la décentralisation et du développement local, en y affectant un ministre délégué, en la personne de Monsieur Charles Nganfoumo, un grand technicien en la matière. Il a, enfin, saisi cette opportunité pour féliciter le premier ministre, Clément Mouamba, pour sa motivation, et les conseils départementaux comptent «énormément sur son management», pour rendre leur action «perceptibles».

Pascal-Azad DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE
 Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
 Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
 Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
 Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
 Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
 Véran Carrhol YANGA
 Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
 Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
 Brazzaville:
 Tél.: 06.889.98.99
 05.528.03.94
 Pointe-Noire:
 Tél:05.557.78.71
 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Journée mondiale sans tabac

Les acteurs de lutte antitabac s'activent pour un conditionnement neutre du tabac

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale sans tabac, célébrée le 31 mai dernier, la représentation de l'O.m.s au Congo a organisé, dans la salle de conférence de la grande bibliothèque universitaire, à Brazzaville, une rencontre de sensibilisation sur les méfaits du tabac, sous le thème: «Préparez-vous au conditionnement neutre». L'objectif de cette sensibilisation est de rendre les produits du tabac moins attrayants. Les marques distinctives et les emballages soigneusement conçus, par les publicitaires, étant interdits par la réglementation. C'est Donatien Moukassa, directeur de cabinet de la ministre de la santé et de la population qui a présidé cette rencontre, en collaboration avec Diallo Fatoumata Binta, représentant de l'O.m.s au Congo, en présence du Professeur Obengui, directeur général de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies, et des représentants de la société civile œuvrant dans la lutte antitabac.



De g. à dr.: le professeur Obengui, Donatien Moukassa et Diallo Fatoumata Binta.

Deux sous-thèmes ont été développés, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac: «Tabac et cancer au Congo», par la Professeure Judith Nsondé-Malanda, du service de carcinologie du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville; «Mise en œuvre de la convention-cadre de l'O.m.s pour la lutte antitabac au Congo», par Rosalie Likibi-Boho, point focal de lutte antitabac.

Selon les recherches, Judith Nsondé Malanda estime que «le tabac constitue le facteur de risque numéro 1, dans le registre de survie d'un cancer». Cette estimation corrobore les chiffres annoncés par

Mme Diallo Fatoumata Binta, dans son allocution de circonstance. «Chaque année, dans le monde, plus de cinq millions de personnes décèdent, suite à la consommation des produits du tabac et 600 mille personnes non-fumeuses décèdent, parce qu'elles ont été exposées à de la fumée secondaire». Ce qui revient à dire que si l'on ne prend garde, dans un proche avenir, «le tabagisme entraînera plus de décès à travers le monde que le Sida, la tuberculose, la mortalité maternelle, ainsi que les accidents de la voie publique», a indiqué Donatien Moukassa, présentant la déclaration du gouvernement, à cette occasion.

Il importe donc de «protéger les générations présentes et futures des effets sanitaires, environnementaux et économiques de la consommation du tabac et de l'exposition à la fumée du tabac, en offrant un cadre pour la mise en œuvre des mesures de lutte, par les parties, aux niveaux national, régional et international, en vue de réduire, régulièrement et notablement, la prévalence du tabagisme et l'exposition à la fumée», a fait savoir Rosalie Likibi-Boho, en s'appuyant sur l'un des objectifs de la convention-cadre de l'O.m.s pour la lutte antitabac, en son troisième article.

Signalons que l'O.m.s se bat pour que le tabac (cigares, ci-

garettes) ne soit plus dans des emballages attrayants. D'où l'option du «conditionnement neutre» qui est une importante mesure de réduction de la demande, en rendant les produits du tabac moins attrayants. Il s'agit de faire que les paquets de cigarettes ne soient plus utilisés comme moyen de publicité et de promotion du tabac. Les responsables politiques, les acteurs de la société civile et le grand public peuvent prendre des initiatives pour amener les gouvernements à envisager l'adoption du «conditionnement neutre» du tabac.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Les femmes du marché Total appelées à se regrouper en coopérative

En compagnie de sa collègue, Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, de l'environnement et du développement durable, Inès Bertille Ingani, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a effectué une descente de travail, samedi 4 juin 2016, au marché Bernard Bakana Kolelas, dit marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.



Rosalie Matondo (à g.) et Inès Bertille Ingani.

L'objectif de la visite de la ministre Inès Bertille Ingani était de sensibiliser les femmes vendeuses du marché Bernard Bakana Kolélas sur la nécessité de se regrouper en une coopérative, afin de pouvoir obtenir le soutien du département ministériel en charge de la femme.

«Je suis venue ici pour vous dire que nous allons créer une coopérative des femmes de Total. Ensuite, nous aurons une coopérative des femmes de Brazzaville. Et ceci se fera dans tous les départements de la République. Nous procéderons par un recensement, pour avoir un répertoire, une base de données fiable, afin de mieux vous gérer, mieux vous prendre en charge», a déclaré la ministre Ingani, aux vendeuses du marché Bernard Kolelas (ex-marché Total), dans son adresse. Le répertoire permettra d'établir une liste exhaustive des femmes vendeuses, selon leur filière d'activités: poisson fumé, poisson salé, poisson frais, viandes, volaille, légumes, etc. Il est important de souligner que ne bénéficieront d'une subvention de l'Etat que les femmes qui vendent sur les tables, à entendre la ministre en charge de la promotion de la femme. Pour cela, la création des caisses féminines d'épargne et de crédit, à l'image de celle de Madingou, est prévisible. Pour sa part, la ministre Rosalie Matondo a saisi l'opportunité de cette rencontre pour exhorter les vendeuses à faire preuve de salubrité, en faisant la propreté du marché. Elle a aussi évoqué la recrudescence de l'usage des sachets plastiques dans les marchés, alors que ceux-ci sont interdits, pour préserver l'environnement. Elle a parlé aux femmes vendeuses des dangers que représente l'usage des sacs plastiques sur l'environnement.

Après quoi, les deux ministres ont procédé à la visite du marché Bernard Bakana Kolélas, dont le premier module à un niveau fonctionne déjà, alors que les travaux du deuxième module devraient, en principe, être réalisés. La ministre Ingani a fait don des produits vivriers (maniocs, fufou, riz, sel, sucre, légumes, poissons, etc.) qu'elle a achetés à l'Espace Jarrot, une maison d'accueil et un centre d'écoute et d'hébergement des mineurs en rupture avec leurs familles. En tout, 23 jeunes orphelins et enfants délaissés y sont logés et nourris.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Journée africaine de la prévention des risques

Le cabinet Ariel a organisé l'événement pour la première fois à Brazzaville

«Les risques psychosociaux dans les entreprises. Et s'il y avait du stress dans votre entreprise?», tel est le thème central de la journée africaine de la prévention des risques professionnels. A Brazzaville, cette journée a été célébrée pour la première fois, grâce à l'A.c.c (Ariel consulting corporation), un cabinet spécialisé dans le conseil en assurance maladie, risques professionnels, hygiène et sécurité sociale, dirigé par Dominique Dinga, ancien directeur général de la C.n.s.s. C'était lundi 30 mai 2016, à l'auditorium de la préfecture, sous le patronage du professeur Elira Dokekias, directeur général des hôpitaux et de l'organisation des soins.



Le présidium de la rencontre.

La célébration de la Journée africaine de la prévention des risques a donné l'occasion au cabinet Ariel consulting corporation d'informer et de sensibiliser les employeurs et les travailleurs sur la problématique des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les participants ont eu droit à plusieurs communications développées par d'éminents conférenciers et spécialistes sur les questions de prévention des risques et du stress en milieu professionnel. Les thèmes suivants ont été développés: «Burn-out», par le Dr. Alain Mouanga, chef de service de psychiatrie au C.h.u; «Harcèlement moral et sexuel», par le Dr. Godefroy Ngakeni, chef de service de psychiatrie à l'Hôpital militaire Pierre Mobengo; «Les risques psychosomatiques», par le Dr. Gandou (C.h.u); «L'état des lieux de la réglementation congolaise en matière des risques psychosociaux», par le président du Tribunal du travail, Marc Dikonda. Il y a eu aussi la présentation d'une pièce scénique sur le

harcèlement au travail. Dans son mot de circonstance, le président du comité d'organisation de cette journée, Axel Dinghat-Mouenokanga, a indiqué que les statistiques récentes du B.i.t (Bureau international du travail) révèlent que le travail tue dans le monde deux personnes par minute, soit trois mille personnes par jour. Le nombre de «décès par le travail» dépasse ainsi, largement, le nombre de décès causés par les accidents de la route, les conflits armés, les actes de violence. Pour le Dr. Jean-François Godefroy Eko, représentant le professeur Alexis Elira Dokekias, la célébration, pour la première fois, dans notre pays, de cette journée a donné l'occasion aux participants d'être édifiés sur les risques professionnels. Il a rappelé que dans les années 80, le Congo avait installé des centres médico-sociaux des entreprises, pour prendre en charge les maladies dues au travail. Les accidents du travail et les maladies professionnelles in-

duisent des coûts socio-économiques et financiers au niveau de l'entreprise, chez l'individu victime d'un accident ou d'une maladie professionnelle. Ils entraînent également des dépenses de réparation qui pèsent sur la trésorerie de la Caisse nationale de sécurité sociale. Pour l'entreprise, les accidents du travail et les maladies professionnelles occasionnent l'absentéisme avec pour corollaire une baisse de la production. Enfin, l'individu victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle demeure à jamais marqué, physiquement, moralement, voire psychologiquement. La preuve est ainsi faite que la conjonction de tous ces coûts a un effet négatif sur l'économie nationale. Au Congo, la situation n'est guère reluisante, malgré les efforts déployés par les acteurs de la prévention: inspecteurs du travail; techniciens de prévention de la Caisse nationale de la sécu-

rité sociale; médecins du travail; membres du comité d'hygiène et de sécurité; formateurs en hygiène et sécurité. D'où les recommandations qui ont été faites au terme de cette journée. Les participants ont, en effet, recommandé, entre autres, la création par décret de l'observatoire national des accidents du travail et des maladies professionnelles; la mise en place d'un bureau de suivi des activités de l'Interafricaine de la prévention des risques professionnels. Rappelons que la Journée africaine de la prévention des risques professionnels est une initiative de l'Interafricaine, une association créée à Bamako, le 30 avril 1997, qui regroupe plusieurs pays africains, dont le Congo, et qui a pour missions, entre autres, la recherche et la formation en matière de prévention des risques professionnels.

Pascal AZAD DOKO

Regard sur le PDSS II, du lancement à ce jour

Financé à hauteur de 120 millions de US\$, pour une période de cinq(5) ans, le deuxième programme de développement des services de santé(PDSS II) est un projet cofinancé par le gouvernement du Congo(100 millions de US\$) et la Banque Mondiale(20 millions de US\$). Le PDSS II s'aligne à la stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le plan national de développement sanitaire (PNDS II) et la politique nationale de santé (PNS). Il vise à augmenter le taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile dans les zones ciblées et améliorer leur qualité grâce à une approche de financement basé sur la performance.

Entré en vigueur le 21 janvier 2015 et lancé officiellement le 17 février 2015, le PDSS-II est du point de vue spatial, mis en œuvre dans tous les départements. L'intervention du Financement Basé sur la Performance(FBP) couvre les départements suivants : Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Pool, Plateaux, Cuvette, soit environ 86% de la population totale du Congo.

Pour réaliser son objectif de développement, le PDSS II s'appuie sur les 2 composantes opérationnelles ci-après : (i) Composante 1 : Augmenter le taux d'utilisation des services dispensés par les établissements de santé et améliorer leur qualité, grâce à un financement basé sur la performance (107,5 millions de dollars) et (ii) Composante 2: Renforcer le financement du secteur de la santé et les capacités de la politique de santé(12,5 millions de dollars). Après le lancement officiel du projet, il était indispensable de procéder à la vulgarisation du dit projet auprès des populations bénéficiaires, principalement, auprès de celles des zones couvertes par l'approche FBP. C'est ainsi que, la cellule technique du financement basé sur la performance¹ a assuré, du 18 février au 31 mars 2015 sa vulgarisation dans les départements sélectionnés² pour expérimenter l'approche FBP. Au cours de ces rencontres, il a été question de présenter au public convié les éléments suivants : (i)l'objectif du projet, (ii)les composantes du projet,(iii)les mécanismes du financement,(iv) le montage institutionnel et (v)les résultats attendus en lien avec l'amélioration de l'état de santé de la population congolaise. Aussi, les participants à ces sessions de vulgarisation du projet ont pris connaissance des innovations qui figurent parmi les interventions du PDSS II, à savoir la prise en charge des indigents, le renforcement du partenariat avec le secteur privé de la santé à

nitaires(FOSA) ont été réalisées. Cette randomisation a consisté en un tirage aléatoire de toutes les formations sanitaires (FoSa) publiques, privées et confessionnelles devant être classées sous différentes catégories de l'approche FBP. Notons que, ces formations sanitaires avaient été au préalable identifiées lors du processus de découpage des aires de santé entrepris quelques mois auparavant. A l'issue de cet exercice de découpage, un certain nombre de FOSA ont été déclarées bénéficiant d'un



Vue des participants dans la salle(CDCS Brazzaville).

contrat principal et d'autres par contre détenteurs d'un contrat secondaire, ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie financement basé sur la performance.

Ce classement au hasard des FOSA, appelé randomisation, avait permis d'associer chaque FoSa à un type d'intervention³ prévu. Dans le cadre de l'étude d'impact du FBP-Congo, quatre (4) types d'interventions feront l'objet d'une évaluation au terme de deux (2) ans d'exécution du projet. Il s'agit de : (i) Intervention 1 (T1): Le financement basé sur la performance (FBP) comme défini dans le Manuel FBP-Congo; (ii) Intervention 2 (T2): Le financement basé sur la performance + ciblage commu-



Séance d'évaluation à l'hôpital de base de Bacongo

travers l'approche de financement basé sur la performance et la promotion de la visite à domicile en vue de susciter la demande des services de santé.

Pendant ces rencontres de vulgarisation, des séances de randomisation des formations sa-

nautaire et subvention des soins aux indigents; (iii) Intervention 3 (T3) : Le financement basé sur la performance + visite à domicile selon le protocole et (iv) Intervention 4 (T4): Le financement basé sur la performance + ciblage communautaire et subvention des



Le lancement officiel.

soins des indigents + visites à domicile selon le protocole.

Depuis son lancement en février 2015 ; le PDSSII a connu des avancées non moins négligeables:

- 711 agents des structures de niveau intermédiaire et périphérique concernés par la stratégie FBP ont été formés en la matière ;
- 4 Agences de contractualisation et de vérification(ACV)⁴

formations sanitaires (qualité et quantité) et dans toutes les autres structures sous contrats de performance, afin de s'assurer de la véacité des informations données par les ACV..

- 214 contrats de performance pour les formations de niveau Centre de santé(CS) publiques et confessionnelles.
- 21 contrats de performance pour les hôpitaux de base et cliniques.
- 7 contrats de performance pour les directions départementales de la santé(DDS)
- 21 contrats de performance pour les districts sanitaires(DS).
- 3 contrats de performance pour les structures du niveau central(Inspection Générale de la Santé ; la centrale d'achat des médicaments et la Direction Générale des pharmacies des laboratoires et du médicament) ;
- Une somme d'un milliard quatre vingt six millions cinq cent dix mille(1.086.510.000) de francs CFA ont été payé à 321 structures sanitaires (FBP et Contrôle) comme unités d'investissement. Ces unités d'investissements servent à la mise à niveau des



Formation sur l'application Web.

recrutées et sont opérationnelles. Il s'agit de : MEMISA-AZUR Développement pour la Zone 1(Brazzaville et Pool); ANEP pour la zone 2(Pointe Noire); AZUR Développement pour la zone 3(Niari et Bouenza) et SIIS pour la zone 4(Cuvette et Plateaux). Ces ACV contractent les structures sanitaires publiques, privées agréées et confessionnelles, gèrent les contrats, réalisent des vérifications mensuelles sur les services produits. Ces derniers sont appuyés par les associations locales (ASLO) qui réalisent des enquêtes pour mesurer le taux d'utilisation des services et la satisfaction des clients. Les ACV ont également pour mission d'accompagner les FOSA dans l'élaboration et la validation des plans de management, de négocier les contrats, de coacher les prestataires sur l'utilisation des outils du FBP, de procéder mensuellement aux vérifications et à la validation des prestations.

- 1 agence de contre vérification externe (ACVE) recrutée. Il s'agit de Health Development and Performance(HDP). Elle effectue des enquêtes de contre-vérification dans la communauté, dans les

structures(achat médicaments qui manquent, achat du petit équipement, petite réhabilitation,...).

- Une somme de deux cent cinquante trois millions(253.000.000) de francs CFA a été payée comme subsides à 251(dont 223 FOSA et 28 structures de régulation) structures de santé sous FBP. Les subsides sont des allocations financières qui sont remises aux structures contractées après une vérification de leur production (quantité et qualité). Ils sont remis à la structure sanitaire et sont utilisés selon son plan de management validé.
- Les 7 départements concernés par le FBP, tiennent régulièrement des réunions de Comité départemental de coordination et de suivi(CDCS). D'une fréquence trimestrielle, ces réunions, sont une occasion pour les autorités départementales et les représentants des structures impliquées dans le FBP de valider les factures des structures de santé, d'examiner les scores de qualité des structures de santé et de discuter des progrès accomplis en rapport avec les plans de management. Les résultats des enquêtes communautaires sont

aussi discutés et des grandes orientations sont données pour alimenter la rétro-information à adresser aux autorités, aux structures de santé et aux communautés.

- Organisation régulière des évaluations de qualité des différentes structures de santé (235 Fosa bénéficient trimestriellement de l'évaluation de qualité, 28 structures bénéficient trimestriellement de l'évaluation de performance). Ces évaluations sont réalisées trimestriellement par des équipes conjointes composées des experts de la cellule technique du FBP et des cadres du ministère de la santé et de la population. Dans le cadre de ces évaluations,



Séance d'auto ciblage des indigents.

des outils appropriés sont utilisés. Il s'agit de : (i) grille d'évaluation de la qualité des hôpitaux de base (HB) ; (ii) grille d'évaluation de performance de la DDS; (iii) grille d'évaluation de performance de l'ACV et (v) grille d'évaluation des districts sanitaires (DS).

- La délimitation des aires de santé avec production de cartographie de 155 structures sur 214 dans 7 départements couverts par l'approche FBP. Cette opération vise à renforcer, d'une part, le rôle des autorités sanitaires locales dans le suivi de la mise en œuvre des politiques de prévention, des mesures réglementaires et des campagnes d'information, et d'autre part, l'amélioration des performances des FOSA, à travers tous les actes de prévention individuelle (vaccins, dépistage, éducation des patients) et le suivi des patients, grâce à une meilleure connaissance de l'espace d'actions, à l'exactitude des indicateurs de santé et à une bonne maîtrise des cibles d'intervention. Elle résout ainsi le problème de chevauchement des aires de santé, notamment en milieu urbain. Chaque aire de santé aura une carte comme présentée par la photo qui suit.
- 9032 ménages indigents dans vingt(20) aires de santé de cinq districts sanitaires(cuvette 7 FOSA dans 2 DS et Plateaux 13 FOSA pour 3 DS) ont été enregistrés dans les départements de la Cuvette et des plateaux dans le cadre du processus de ciblage des indigents. En effet, le ciblage des indigent figure parmi les interventions innovatrices du PDSSII. Il va permettre à 20% des plus pauvres dans la population et les ménages de chaque zone concernée d'accéder gratuitement aux services curatifs et préventifs.

Le démarrage du processus dans les départements de Pointe Noire, Niari et Bouenza est prévu pour ce mois de juin 2016.

- Mise en place d'une application Web avec un aperçu public où tous les résultats de performance sont présentés de manière transparente. Ce site sert également à exposer et partager les nouvelles, les

événements, les documents, les informations relatives aux acteurs tels que leurs contacts et leurs sites Web, etc.

Quels impacts peut-on attribuer aux interventions du PDSS II à ce jour ?

Il est trop tôt de parler d'impacts à proprement dits ; cependant, au regard des résultats des différentes évaluations, et tenant compte des témoignages des patients fréquentant les FOSA sous contrat et des prestataires desdites structures, les éléments encourageants suivants peuvent

être mis à l'actif des interventions du PDSS II. Il s'agit entre autre de :

- Disponibilité de registres en rapport avec tous les services fournis à la population, rendant ainsi possible, au niveau du régulateur, la vérification de toutes les données se trouvant sur les rapports lui envoyés, et l'organisation d'enquêtes de diverses natures selon les besoins;
- Elaboration des plans d'action trimestriels également dénommé « Plan de management », objet d'évaluation trimestrielle systématique et instrument de l'autonomie de gestion dont jouissent actuellement ces FOSA ;
- l'augmentation de la quantité et de la qualité des prestations (accouchements, CPN, planning familial,...);
- Amélioration sensible sur la disponibilité de médicaments;
- Amélioration significative de la disponibilité de produits d'hygiène et d'entretien et divers matériels visant l'amélioration de la qualité des soins dans les FOSA;
- paiement des primes de performance du personnel source de motivation de ces derniers;
- Amélioration de la fiabilité des rapports du système national d'informations sanitaire(SNIS).

En Conclusion ; le PDSS-II vise avant tout le changement des mentalités des intervenants aux différents niveaux du système de santé. Les résultats enregistrés à ce jour s'inscrivent dans le processus visant à l'amélioration de la qualité des prestations dans les formations sanitaires. Les effets du projet seront visibles au fur et à mesure de la mise en œuvre de celui-ci. Au terme de deux (2) ans, une étude d'impact est prévue et nous permettra d'apprécier le changement attendu.

Alexis Vincent De Paul BOYOKO,

spécialiste en information, éducation et communication, chargé du volet communautaire (CT-FBP)

(1) Organe chargé de l'exécution de la stratégie FBP sur le terrain
(2) Brazzaville, Pointe-Noire, Pool, Niari, Bouenza, Plateaux et la Cuvette
(3) Une combinaison des stratégies adoptées dans le cadre du FBP à mettre en œuvre dans une zone géographique bien définie
(4) Ce sont des unités organisationnelles spécialisées qui ont reçu la délégation de la CT-FBP pour servir d'agence d'opérationnalisation de la stratégie FBP aux niveaux intermédiaire et périphérique de la pyramide sanitaire

Cathédrale Saint Pie X (diocèse de Gamboma)

Pèlerinage de la fraternité Sainte Rita de Cascia, en la fête de la Sainte Trinité

Dimanche 22 mai 2016, en la fête de la Sainte Trinité, a eu lieu à la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, la célébration du 31^e anniversaire de la Fraternité Sainte-Rita de Cascia et du 29^e anniversaire de la Fraternité des abeilles de Rita, de la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé (Sainte Marie). La messe a été célébrée, dimanche 22 mai par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, concélébrée par l'abbé Brice Amand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), le père Willy Antonio Anselme Rasoloniaina, 3^e vicaire de la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé, et l'abbé Philippe Mbama, premier vicaire de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma. L'administrateur-maire et le sous-préfet de Gamboma ainsi que des responsables politiques et administratifs de la localité y étaient comptés parmi les participants.



Photo de famille des pèlerins avec l'évêque du lieu.

La fraternité Sainte Rita de Cascia de la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé (archidiocèse de Brazzaville) a fait un pèlerinage de trois jours à Gamboma, du 20 au 23 mai 2016, pour la célébration du 31^e anniversaire de sa création et du 116^e anniversaire de la canonisation du thaumaturge de Cascia. Au cours de la célébration eucharistique du dimanche de la Sainte Trinité, l'amour était au centre de l'évangile et dans la prédication de l'évêque. La célébration a été précédée d'une série de conférences sur la Miséricorde (le dernier message des évêques du Congo): «Miséricordieux

comme le Père» (Lc 6,36) et sur l'eucharistie (Sacrement qui donne la paix, la force et la vie de Dieu). «Ces 31 années, ne sont pas passées pour nous soustraire du temps, ni pour faire le bilan de ce que nous avons derrière nous, mais plutôt de voir, l'avenir et s'y lancer en cultivant l'amour et la paix très chers à Rita», a signifié la présidente de la Fraternité Sainte Rita, dans son mot de remerciements. Signalons que la Fraternité Sainte Rita compte 300 membres actifs dont près de la moitié était à Gamboma, pour célébrer le jour de joie, de pensée pieuse pour les défunts.

Le secret de Rita, c'est de vous pousser à entendre la voix qui surgit au fond de nous-mêmes et de faire revivre l'espérance dans nos cœurs meurtris par l'exemple de sa vie de jeune fille épouse, mère, veuve et religieuse. Rita est invoquée en particulier dans les cas impossibles et les causes désespérées, elle inter-cède pour ceux qui l'invoquent, auprès de Jésus-Christ, le Sauveur pour obtenir les grâces demandées avec assurance. Rappelons que la fraternité Sainte Rita de Cascia, de la paroisse Notre-Dame des Victoires, a été créée, le 1^{er} novembre

1985, sous le nom de Fraternité Saint Benoît, et débaptisée par la suite Fraternité Sainte Rita de Cascia, suite à la promesse de Mgr Michel Kouaya-Kombo, prélat de Sa Sainteté, alors aumônier diocésain des Fraternités féminines catholiques, d'attribuer le nom de la Sainte à la première Fraternité en gestation qui le visiterait. Elle a fait sa sortie officielle, le 19 mai 1985, avec 85 membres. En 2015, après la célébration du 30^e anniversaire, la fraternité était en pèlerinage à Cascia, en Italie, sur les pas de Sainte Rita, la sainte patronne.

Amélie MOUNKALA

Année jubilaire de la miséricorde

Pèlerinage des fraternités féminines catholiques de Brazzaville

Samedi 28 mai 2016, les membres des Fraternités féminines catholiques de l'archidiocèse de Brazzaville, sous la houlette de l'abbé Gildas Aymar Malela Ngoma, aumônier diocésain des fraternités Féminines catholiques, ont accompli un pèlerinage de foi pour clôturer le mois de prière pour la paix au Congo. Pour ce faire, ce pèlerinage est parti de la résidence des sœurs de Javouhey (qui ont été les formatrices des pionnières ayant contribué à la fondation des premières fraternités féminines dans l'archidiocèse de Brazzaville) jusqu'à la cathédrale Sacré-Cœur où a été ouverte la porte sainte de la miséricorde.

Au cours de la marche silencieuse que les membres des fraternités ont accompli avec foi et engagement, a été récité le chapelet à la miséricorde divine, afin d'implorer la grâce du Seigneur pour que la paix définitive puisse régner au Congo. Ce faisant, les membres des fraternités vêtus de leur uniforme traditionnel (pagne et camisole de couleur verte, frappés de l'effigie de Notre-Dame des 7 douleurs) estimés à plusieurs centaines sont partis de la résidence des sœurs à Javouhey, en passant par le boulevard Denis Sassou Nguesso, jusqu'au croisement avec l'avenue Cardinal Emile Biayenda. Longeant cette avenue, chapelet en main, pour la majorité, les mamans des fraternités ont exhibé l'ardeur de leur foi catholique, en gravissant dans la méditation, le recueillement et la prière, la montagne qui conduit à la cathédrale Sacré-Cœur. Cet exercice de piété a été un signe fort de communion avec l'Eglise universelle en cette année du jubilé de la miséricorde décrétée par le Pape François, et sera clôturée en la fête du Christ-Roi de l'univers. C'est l'abbé Stein Claid Bilou, vicaire de la cathédrale Sacré-Cœur, qui a accueilli

les pèlerins et leur a ouvert la porte sainte de la miséricorde. Ensuite, les membres des fraternités féminines catholiques accompagnés de quelques-uns des fraternités masculines, se sont ébranlés dans la cathédrale où



L'abbé Gildas Aymar Malela Ngoma présidant la célébration eucharistique.



Une vue des membres des fraternités féminines pendant le pèlerinage.

ils ont suivi l'exposé de l'abbé Stein Claid Bilou qui s'est articulé autour de l'année de la miséricorde, des sources de la foi catholique, et de la genèse

des fraternités catholiques dans l'archidiocèse de Brazzaville. C'est l'abbé Gildas Aymar Malela Ngoma qui a célébré la messe de

clôture dudit pèlerinage, concélébrée par l'abbé Jacques Nganga Nitumosi. Le tout sous l'animation des membres des fraternités féminines catholiques. Par ce pèlerinage qui appartient au registre des œuvres de miséricorde à accomplir tout au long de cette année de la miséricorde qui s'achèvera le 20 novembre 2016, les mamans des fraternités catholiques de l'archidiocèse de Brazzaville ont exprimé leur attachement à la paix sur le territoire national et leur adhésion aux recommandations de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui avait demandé aux mouvements d'apostolat de l'archidiocèse de Brazzaville, au début de l'année pastorale en cours, d'effectuer des pèlerinages pendant cette année de la miséricorde, afin qu'ils apprennent à devenir de véritables témoins de la miséricorde du Père.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XI^e dimanche du temps ordinaire-C-

Jésus passe chez nous!

Textes: 2 Samuel 12, 7-10.13; Ps 31(32).2.5-7; Gal 2,16.19-21; Lc 7.36-8.3

Oui, frères et sœurs dans le Christ, Jésus passe à travers les villes et les villages portant partout la Bonne Nouvelle du royaume de Dieu. «Stop», dans chaque église, dans chaque chapelle, le voilà qui marque un arrêt dans nos maisons, prisons, hôpitaux, où nous entendons sa Parole, où nous le prions, où nous vivons de son Esprit de Pentecôte. Jésus annonce encore aujourd'hui la Bonne Nouvelle: «Mon Père vous aime, vous pardonne au-delà de vos faiblesses». En effet, assez souvent nous sommes incohérents, nous sommes faibles, ambigus. Ce qui nous remplit d'angoisse et nous sombrons dans le désespoir. Et comment faire alors pour que nos échecs, nos défaillances soient sources de progrès et de croissance et non de recul et d'avitissement? Comment faire pour atteindre ce destin normal de l'homme: La Sainteté? C'est la réponse à tout cela que nous donne la Parole libératrice de Jésus de ce Jour du Seigneur. D'abord, il nous est rappelé que le péché n'est pas étonnant. Mais nous avons à nous efforcer de le vaincre, de le dominer, car le péché est source évidente de tous les désordres qui assaillent l'homme et le font souffrir et qui ruinent le monde. Ouvrons la porte de notre maison-«Cœur» pour que Jésus vienne nous visiter et y demeurer avec nous. La maison de Simon, c'est la nôtre. La maison de Simon, c'est notre Eglise. Et revenons à cette mise en scène de l'évangile. Il y a trois personnages: Simon un pharisien, une femme et Jésus. Simon se considère comme pur. Pour l'opinion de la ville, la femme est pécheresse; Jésus, un prophète. Donc ces trois personnages sont bien identifiés: un juste, une pécheresse et un prophète. Mais fait déconcertant: comment le prophète peut-il accepter d'être touché par une pécheresse? Puisqu'il ne sait pas qui est la femme, il ne doit pas être prophète! Le voilà catalogué comme aime le faire la société.

Et David, c'est le regard de Nathan qui l'aide à reconnaître qu'il est pécheur. La femme, qui vient toucher Jésus, une pécheresse fait preuve d'humilité en plein public: «Si seulement, lui, le prophète Jésus pouvait me sauver!» La voilà, effondrée sur le sol, aux pieds de Jésus... Des sanglots secouent tout son corps. Message important! Ma sœur, mon frère, sais-tu t'humilier, t'abaisser aux pieds de Jésus, pour qu'il te libère? Te sauve? J'ai donc à songer à mes propres péchés. J'ai aussi à songer à la sale marée de tous les péchés du monde. La scène de cet évangile, ne la contemplons pas comme une scène qui ne concerne point. Est-ce que nous oublions que nous les chrétiens que Dieu rassemble autour de la Table du Seigneur, nous sommes des pécheurs pardonnés par la foi en Jésus-Christ, et non à cause de nos mérites? Nous sommes invités, chacun, chacune, à purifier le regard porté sur les autres. Frères et sœurs dans le Christ, Dieu ne nous ressemble pas sur tous les points. Ne nous plaçons-nous pas le plus souvent en juge des autres? Comme si le mal était absent de nos vies, de nos relations. Et parfois, nous relativisons que les autres ne sont pas mieux que nous. Le Seigneur pardonne et se réjouit de la joie de celui qui se reconnaît pécheur et qui se sait pardonné. «Seigneur, aide-moi à voir les pécheurs avec Ton propre regard plein de bonté et de miséricorde. Seigneur, Tu m'aimes. Aide-moi à aimer les autres». Retenons que l'amour est la cause et la conséquence du pardon. Remettons-nous à la miséricorde de Dieu, en cette Année Sainte de la miséricorde. Que Dieu nous donne un cœur plein de miséricorde. Redisons avec Marie, cette phrase du Magnificat: «Son amour s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent!» «Aide-nous, Seigneur, à répondre à ton amour.» Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste C.e.c./C.i.o

IN MEMORIAM

10 juin 2015 – 10 juin 2016, voici 1 an jour pour jour que le Seigneur rappelait à Lui Mme BAHOUKILA née OUMBA Charlotte. A l'occasion de ce triste anniversaire, M BAHOUKILA Antoine (Ta moteur pour les intimes) et ses enfants prient tous ceux qui l'ont connue de près ou de loin d'avoir une pensée pieuse pour elle.



Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.
www.lasemaineafricaine.net

REMERCIEMENTS

Mme Liliane DENGUE remercie de tout cœur, tous ceux qui l'ont assistée, lors du décès de son très cher Papa DENGUE Gaston. Ces remerciements vont particulièrement à l'endroit: - des agents du Chemin de fer Congo Océan de Pointe-Noire et Brazzaville, - de la Nonciature apostolique, - des évêques du Congo, - des prêtres, religieux et religieuses, - des ami(e)s et connaissances, pour leur assistance spirituelle, matérielle et financière. A cet effet, une messe d'action de grâces sera dite pour ses 40 jours de rappel à Dieu, le dimanche 12 juin 2016 à 10h30 mn, en la basilique Sainte Anne du Congo.

Que son âme repose en paix!
Pour sa fille
Liliane DENGUE



Diocèse d'Owando

Publication de bans

Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, a l'immense joie de faire part aux prêtres, aux personnes consacrées du diocèse d'Owando, au peuple de Dieu, aux personnes de bonne volonté, aux paroisses d'origine des candidats, de l'appel à l'ordination diaconale de: Ricky Lemhat Andegue, Débret Zampano Bouka, Give Rony Ibata Missatou, Patrick Chukwukelue Obah, et à l'ordination presbytérale des diacres: Ray Daglish Kilolo Kayis, Ilarian Palessonga, Donatien Kévin Ongagna. Ces ordinations sont prévues le dimanche 10 juillet 2016 en la cathédrale Christ-Roi d'Owando par l'imposition des mains de Mgr Pascal Delannoy, évêque de Saint Denis en France. Cependant, l'évêque d'Owando recommande à tous les fidèles qui auraient constaté et vérifié les empêchements liés aux ordres sacrés (Can. 1043 du Code de droit canonique de 1983) de les lui révéler, avant l'ordination; et demande de prier pour les ordinands afin qu'ils soient des serviteurs selon le cœur du Seigneur Jésus-Christ.

MINISTRE DE L'ECONOMIE, FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°005/2016/MEFBPP-DGID-DEFFD-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
25.720 du 05/01/2016	Pile(s) 01 Bloc 111 Section BL Superficie 400,00m ²	Ngoyo la pleine	Circonscription Foncière n°06	M. BILOLO OSWALD Elgor Evrard
16.973 du 18/12/2008	Pile(s) 05 Bloc 170 Section BL Superficie 400,00m ²	Ngoyo Famille Mbalo	Circonscription Foncière n°03	Mme ONGOMBE PAMGOU Patricia Lydia L.
25.357 du 28/08/2015	Pile(s) 11 et 12 Bloc 115ter Section BP Superficie 1380, 00m ²	Côte Sauvage	Circonscription Foncière n°01	Mrs. INDOULI Laurent et ANGUIMA Jean Bernard
25.822 du 04/02/2016	Pile(s) 05 Bloc 12 Section BP Superficie 366,54m ²	Mpita	Circonscription Foncière n°01	M. BUCKINGHAM James Evans Michael
25.248 du 23/07/2015	Terrain Rural Superficie 935,00m ²	Village yoyo (Pointe-Indienne)	Sous-préfecture de Loango	M. ONGAGNA Guy Léon
24.550 du 23/01/2015	Pile(s) 01 à 04 Bloc 87bis Section BX Superficie 1850,00m ²	Ndjeno	Circonscription Foncière n°06	M. BAKALA MOUNOUA Jean
24.556 du 23/01/2015	Pile(s) 04, 05 et 06 Bloc 108 Section BX Superficie 1355,00m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	Mme. BAKALAMOUNOUA née MOUIMBOU NZOUSSI Chantal Aminian
24.551 du 23/01/2015	Pile(s) 02, 09 Bloc 09 Section BX Superficie 1000,00m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	Mme. BAKALAMOUNOUA née MOUIMBOU NZOUSSI Chantal Aminian
24.552 du 23/01/2015	Pile(s) 06 Bloc 09 Section BX Superficie 500,00m ²	Ndjeno	Circonscription Foncière n°06	M. BAKALA MOUNOUA Jean Ehud Nerci
24.553 du 23/01/2015	Pile(s) 10 Bloc 09 Section BX Superficie 500,00m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	Mlle BAKALA MOUNOUA NGOMBO Jeantalvie Letsia
25.197 du 30/06/2015	Pile(s) 05 Bloc 140 Section BM5 Superficie 750,00m ²	Ngoyo M'vassa famille Tchivassa	Circonscription Foncière n°06	Mme MARTI Cécile Marie
23.390 du 10/09/2014	Pile(s) 05 Bloc 53 Section BM1 Superficie 500,00m ²	Côte Matève famille Tchissamanou	Circonscription Foncière n°06	Mme OBAMBI Sophie Gisèle
24.273 du 29/10/2014	Pile(s) 05, 06, 07 et 08 Bloc 148 Section CD Superficie 2299,00m ²	Quartier Nanga Mpili	Circonscription Foncière n°06	M. MAYOUMA Jean Marie
24.275 du 29/10/2014	Terrain Rural Superficie 1500, 00m ²	Nanga Kangala Village	Circonscription Foncière n°06	M. MAYOUMA Jean Marie
24.274 du 29/10/2014	Pile(s) 05, 07, et 09 Bloc 147 Section CD Superficie 1500,00m ²	Nanga Mpili	Circonscription Foncière n°06	M. MAYOUMA Jean Marie
23.495 du 03/03/2014	Pile(s) 06 Bloc 128 Section BM5 Superficie 750, 00m ²	Ngoyo M'vassa	Circonscription Foncière n°06	Mme RIZET Rachel
25.577 du 06/11/2015	Pile(s) 01bis Bloc 108bis Section BM7 Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	MOHAMMAD SUBHI MOHAMMABAL GHOULEH
25.305 du 30/07/2015	Pile(s) 09 et 10 Bloc 105 Section BM7 Superficie 1000,00m ²	Ngoyo famille Tchivassa	Circonscription Foncière n°06	M. SOUROU Symphonien
20.478 du 26/08/2011	Pile(s) 09 Bloc 44 Section BL Superficie 400,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	Mme GOCKABA Liliane Diane
24.453 du 22/12/2014	Pile(s) 228 bis Bloc / Section F Superficie 1014,96m ²	Centre-Ville	Circonscription Foncière n°01	Société Civile immobilière Unipersonnelle TCHICO BELIE
24.773 du 05/03/2014	Pile(s) / Bloc 73 Section BL suite Superficie 2212,50m ²	Nanga Mpili	Circonscription Foncière n°03	M. GONDOLA BOMPENBE Patrick
24.717 du 20/02/2015	Pile(s) 01 Bloc 18 Section BT (Gai) Superficie 500,00m ²	Tchimbamba	Circonscription Foncière n°01	Mme. OKAKA Thérèse
25.819 du 03/02/2016	Pile(s) 01 Bloc 85 Section J Superficie 456,00m ²	Mpita (derrière Plasco)	Circonscription Foncière n°01	M. Amen Mardoché KOUMBA MOUSSOKI
25.671 du 03/12/2015	Pile(s) 09 Bloc 122 Section T Superficie 572, 05m ²	Mawata	Circonscription Foncière n°01	M. TSIELA Timothée
25.646 du 26/11/2015	Pile(s) 02 Bloc 02 Section BY Superficie 500,00m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	M. Pierre Patrick MIGNOT
23.397 du 28/01/2014	Pile(s) 06bis Bloc 111 Section BL Superficie 200,00m ²	Ngoyo la plaine famille Mbalo	Circonscription Foncière n°06	M. KONGO Constantin Aymard Didier
25.196 du 30/06/2015	Pile(s) 01 à 07 Bloc 161 Section ABZ1 Superficie 2924,00m ²	Pointe-Indienne	Sous-préfecture de Loango	M. LOEMBA Ange Joseph
25.179 du 26/05/2015	Pile(s) 09 Bloc 95 Section BM3 Superficie 500,00m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	Mme. SILAHO KYH Christiane Estelle
23.311 du 17/01/2014	Pile(s) 08 Bloc 47 Section M Superficie 356,68m ²	Socoprise	Circonscription Foncière n°01	Mlle ELOMBO OLINGOU Elve Marcelle
25.171 du 24/06/2015	Pile(s) 01 Bloc 31bis Section BN bis Superficie 625,00m ²	Tchimbambouka	Circonscription Foncière n°06	Mlle DICKINSON née NZEBA Fallonne
25.377 du 04/09/2015	Pile(s) 13, 14, 15 et 16 Bloc 272bis Section BL Superficie 2000,00m ²	Nanga vers le lac	Circonscription Foncière n°06	Mme MONLOUIS Bonnaire Josseline Rita née MOUKALA
15.455 du 12/02/2008	Pile(s) 10bis Bloc 159 Section CF Superficie 144,00m ²	Mongo Kamba	Circonscription Foncière n°04	Société CELTEL-CONGO (AIRTEL)
25.578 du 06/11/2015	Pile(s) 08 Bloc 123 Section BH Superficie 400,00m ²	Avenue Loango	Circonscription Foncière n°01	SIASSIA Derice Chryce Claire
24.318 du 07/11/2014	Pile(s) 09 Bloc 22 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	M. BALANDANA Jean Bruno

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

Jean François OBOA

Pointe-Noire, le 20 Février 2016

Inspecteur Principal des Impôts



COMMUNIQUE

Les personnes dont les noms suivent, sont priées de se présenter au siège de NSIA sis Avenue du Cardinal Emile BIAYENDA (ex Avenue Foch) les jours ouvrables, pour affaire les concernant. Toute personne de bonne volonté connaissant les intéressés, est priée de les en informer.

Merci d'avance.

N° DOSSIER	NOMS	PRENOMS
201210032020005	MBIKA AYESSA MBANGO LONDESSOKOU	RAYMOND CHRIST CHANCELI ALEGRA
201030042020012	MABANDZA	DARCY
201224002040077	ATIPO MBAN	MIGUEL PAMPHILE
201221002010025	TSIKOU	ULRICH
201220002010042	MAMPASSI	EDEN
201030072010003	NGALOTSOU	RICHI BARCLEY
201010022020016	KINZONZI	THIERRY

POUR LA SOCIETE
LA DIRECTION GENERALE

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville; B.P: 755 - Tél.: 06-826-42-83
E-mail: gildasjo@hotmail.fr

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN
République du Congo

ISC/CONCEPT
Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social: 2.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 01, Rue Lessia, Quartier Nkombo - Djiri
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 25 Mai 2016, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: ISC/CONCEPT, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée;

CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à deux millions (2.000.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: Imprimerie, sérigraphie moderne, confection textile, informatique, Télécommunication, service de Maintenance, électricité et énergie renouvelable, menuiserie moderne, construction et gestion immobilière, transport, transit et import-export;

DENOMINATION: la société prend la dénomination ISC/CONCEPT;

SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé

à Brazzaville, 01, Rue Lessia, Quartier Nkombo, Arrondissement XV - Djiri, République du Congo;

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

GERANCE: Madame OSSERE OKO née IGNAMOUT Evelyne Brigitte est nommée gérante de la société;

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 02 Juin 2016;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 DA 442.

Pour Avis,

Maître Gilbert OPANDET,
Notaire

Ministère de la défense nationale Un nouveau centre autonome de décompte de la solde pour améliorer la gouvernance administrative

La cérémonie de présentation officielle du C.a.d.s (Centre autonome de décompte de la solde) a eu lieu, mercredi 11 mai 2016, à la D.g.a.f (Direction générale de l'administration et des finances) du Ministère de la défense nationale, à Brazzaville. Sous les auspices de Charles Richard Mondjo, ministre de la défense nationale, en présence de Jean Pierre Vidon, ambassadeur de France au Congo, du commissaire-général de brigade Ambroise Mopendza, directeur général de la D.g.a.f (Direction générale de l'administration et des finances), en sigle D.g.a.f., des membres du Haut-commandement militaire et d'autres invités.



Charles Richard Mondjo.

défense nationale; Il est doté d'un équipement informatique de très bonne qualité, avec des performances techniques de haut niveau, permettant d'accomplir différentes opérations de manière efficace et sécurisée. Coût de cet équipement informatique comprenant la conception du logiciel et l'acquisition des équipements et matériels associés: 151.511.890 millions de F.Cfa, imputés également sur le budget d'investissement du Ministère de la défense nationale. Un personnel rigoureusement sélectionné, formé aux différents emplois de la chaîne de traitement de la solde et prêt à se mettre au travail, dans la rigueur et l'observation des règles de la discipline militaire y évolue. Le commissaire-général Ambroise Mopendza, soulignant l'importance du C.a.d.s pour le Ministère de la défense nationale, a dit: «Dans le cadre de la lutte contre la fraude et les antivaleurs prônée par le président de la République, on peut, sans exagération, affirmer



Ambroise Mopendza.

que le C.a.d.s représente un gage d'efficacité et de rationalité... Le C.a.d.s se veut un élément important de prospective, préparant le basculement dans les meilleures conditions vers la mise en œuvre des budgets programmes prévus au 1^{er} janvier 2020, conformément à l'article 107 de la loi du 3 septembre 2012 portant loi organique relative au régime financier de l'Etat.» «Après trois années d'efforts suivis et de volonté acharnées, a-t-il poursuivi, ce centre à travers son infrastructure physique et électronique, représente non seulement une avancée concrète, tangible du projet «Gab», mais surtout un enjeu majeur pour le Ministère de la défense nationale dans sa stratégie d'amélioration et de renforcement de la gouvernance administrative en son sein.» Par ailleurs, sa mise en place vise à rationaliser la gestion des soldes et des diverses rémunérations des militaires et gendarmes, a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

Lutte contre la déforestation Validation des outils du projet Enrtp

Le Centre d'information des Nations-Unies, à Brazzaville, a abrité du 10 au 12 mai 2016, l'atelier de validation des outils du projet Enrtp, organisé conjointement par le Fgdh (Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme), Azur Développement et Fern. Le projet «Lutte contre la déforestation en reliant Flegt et Redd», financé par le programme Enrtp de l'Union européenne, vise en effet, à renforcer la gouvernance forestière, à travers le lien entre Flegt et Redd.



Une vue des participants.

L'atelier, dont l'objectif a été de valider les outils du projet, à savoir: le guide d'observation externe des forêts, la stratégie de plaidoyer du projet et les indicateurs de suivi de la gouvernance forestière, a connu la participation des délégués des plateformes de la société civile, en l'occurrence la Pgd (Plateforme pour la gestion durable des forêts) et Caco Redd,

tout comme des représentants des Ongs du département de la Sangha et d'autres organisations basées à Brazzaville. Il s'est focalisé sur le plaidoyer en faveur de l'amélioration de la gouvernance forestière en République du Congo, lequel sera éclairé par des rapports d'observation externe de la gouvernance forestière, surtout le Clip (Consentement libre informé et préalable) et le partage de bénéfices en faveur des communautés forestières.

Pendant ces trois jours, les participants, au nombre de 19, ont examiné les outils sus cités,

en procédant par des présentations faites par des experts, suivies de discussions assorties d'une lecture exhaustive des documents aussi bien en groupe qu'en plénière. Une méthodologie conforme au contexte des travaux, lesquels se sont inscrits dans la perspective de recueillir les contributions, les commentaires et l'acceptation de ces outils par les O.s.c. (Organisations de la société civile). A l'issue de l'atelier, tous les documents ont été adoptés avec amendements.

V. MALONGA

Coopération Congo - Banque mondiale Le secteur privé au Congo nécessite un appui financier considérable

La Banque mondiale est déterminée à apporter son appui financier au Congo, pour développer le secteur des P.m.e (Petites et moyennes entreprises) et de l'artisanat, en vue de diversifier l'économie congolaise et favoriser la création d'emploi, pour les jeunes.



Djibrila Issa et Adélaïde Mougani.

C'est ce qui ressort en substance de la séance de travail du jeudi 2 juin 2016 entre le ministre des petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Mme Yvonne Adélaïde Mougani et Djibrila Issa, représentant de la Banque mondiale au Congo. Les deux interlocuteurs ont évoqué la question liée à l'organisation, dans les prochains jours, d'un concours qui mettra en

place un cadre de protection des artisans congolais, à travers la Chambre des métiers pour que chacun puisse jouer pleinement son rôle.

Pascal BIOZI KIMINOU

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760* + Imprimante HP 1515

145.000 FCFA HT

STOCK LIMITÉ

* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Monsieur Lisile Ganga, travaillant à l'UNICEF, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès subit de sa mère, Madame LOUVILA, née TSIKOUAMA Valentine, survenu le jeudi 2 juin 2016, au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au domicile conjugal, sis à Kimpouomo (en face du Commandant Sita). L'enterrement aura lieu, le samedi 11 juin 2016, au village Mayitoukou.



IN MEMORIAM

10 juin 2006-10 juin 2016

Voici 10 ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à Lui, Joseph SENSO, premier maire de Brazzaville, après l'Indépendance. En ce jour douloureux, ses enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cette occasion, des messes seront dites à la paroisse Notre Dame du Rosaire, à Bacongo:



- Le vendredi 10 juin 2016, à 6 heures; - Le samedi 11 juin 2016, à 17 heures; - Le dimanche 12 juin 2016, à 10 heures.

3^e édition du Festival de la biodiversité, à Pointe-Noire

Un concours de photos a ponctué le festival

Le concours de photos organisé le 23 mai dernier, dans le cadre du 3^e Festival de la biodiversité (du 22 au 24 mai), aura aidé le public de Pointe-Noire à comprendre la nécessité de protéger la nature. Tant notre vie en dépend, entièrement. Ce concours a eu lieu à l'espace culturel «La Cité des Arts», au centre-ville de Pointe-Noire. Grâce à l'appui multiforme de plusieurs institutions et entreprises, dont l'Union européenne, Chevron Congo, I.f.c (Institut français du Congo) et Radio Mucodec, il a été initié et organisé par quatre associations congolaises: Esi Congo, spécialisée dans la protection des gorilles, I.g.e (Initiative pour la gestion de l'environnement), Renatura Congo, spécialisée dans la conservation de la biodiversité, et Styl'Oblique, qui a pour principale tâche de promouvoir la poésie urbaine ou slam.



Raïssa Kaly.

contraire, c'est le public qui a choisi, au moyen d'un vote, en cochant le numéro d'une photo sur la liste comportant les quatre catégories. C'est ainsi que Juste Nziengué a occupé la première marche du podium, dans la catégorie «Homme et nature». Quant à Tony Bal, Raïssa Kaly et Yann Orion, ils ont occupé la première place, respectivement, dans les catégories «Nature en ville», «Faune et flore sauvage» et «Insolite». Le prix spécial du jury ou «Coup de cœur» a, quant à lui, été décerné à Romaric Bakoua. Les cinq gagnants ont, alors, reçu des lots: trophées, clés USB, parapluies, billets de 10.000 et 5.000 francs Cfa.

Des prix qui ont réconforté les heureux gagnants. «Je suis très contente, car je n'avais su qu'un jour mon travail serait primé. Ces genres d'initiatives devraient être organisés en permanence, pour éveiller les talents qui s'expriment dans l'anonymat», a indiqué Raïssa Kaly. Mais, «cela ne veut pas dire que ceux qui n'ont pas été primés ne sont pas bons. Lorsque je passe en revue les photos en compétition, je constate que toutes sont magnifiques. Qu'à cela ne tienne, c'est nous tous qui avons gagné, car par ces images, nous avons réussi à sensibiliser le public sur la biodiversité», a nuancé Johanna Bernetière, chargée d'éducation au sein de Renatura Congo et membre du comité d'organisation de ce festival de la biodiversité.

Dans un contexte où la vie sur terre, dans sa diversité (forêts, savanes, cours d'eau, mers, animaux, etc.), est fortement menacée, du fait de l'action de l'homme, seul ce dernier peut trouver des alternatives, afin d'arrêter ces dommages sur l'environnement. Cela passe par le changement des mentalités, à travers une forte activité d'éducation, d'information et de formation. Et ces associations congolaises l'ont compris. Reste au public de leur emboîter le pas!

John NDIINGA-NGOMA

Centre culturel russe de Brazzaville

Sept artistes congolais exposent leurs oeuvres d'art

Sous le patronage de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, et en présence des directeurs du Centre culturel russe, Sergey Belyaev, et de l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville, Richard Mouthuy, a eu lieu, le vendredi 3 juin 2016, au centre précité, le vernissage de l'exposition dénommée: «Art pluriel», qui met à l'honneur sept artistes congolais. Il s'agit des céramistes Robert Zola, Abel Malonga; des peintres Thomas Wamasamouna, Samchilson Moussoungou-Mapakou, Jean-Bruno Nsana Ngoundza, Loïc Kimbembe; ainsi que du sculpteur sur bois Jean-Claude Ibiono.



Sergey Belyaev (à g.), en maître de cérémonie, et Valery Mikhaylov, au milieu.



Un des artistes à l'honneur expliquant ses oeuvres.

Organisée par l'Ong Dynamique des artistes plasticiens congolais, en collaboration avec le Centre culturel russe, cette exposition s'étendra jusqu'au 12 juin 2016. Masques, pots de fleurs, coffrets à bijoux, cendriers, services à thé, chopes d'Afrique, pour la céramique et la sculpture. Ainsi que des tableaux de peinture, intitulés, entre autres: «Paix dans le monde agité», «Saison des amours», «Espérance de vie», «Zebra phaune», «Forêt vierge d'Afrique», «Les femmes pleureuses», «Portrait d'une jeune femme russe», «La Congolaise», «La baignade», «Les afro-masques», «La détente figure couchée», «Masque décoratif», «Anarchie sociale», «Musique

sans fiction», «Irresponsabilité», «La capricieuse», «Le marché», «Le retour du marigot», composent cette exposition, qui attire beaucoup de visiteurs au Centre culturel russe. Valery Mikhaylov: «... Cette exposition est destinée à mieux manifester au public les grandes différences de la créativité artistique, la peinture classique et contemporaine, la céramique, la sculpture sur bois. C'est un grand plaisir pour nous que parmi les participants, il y a un Congolais qui a fait ses études en Russie.

On espère que la nouvelle génération des artistes contemporains congolais puisse perfectionner leur talent en Russie. L'ambassade de Russie contribuera activement au processus de la connaissance mutuelle des milieux artistiques de nos deux pays, au nom du développement et du bien-être de nos deux pays. Nous sommes heureux de faire connaître l'art des artistes congolais à nos amis diplomates», a déclaré Valery Mikhaylov, avant de déclarer ouverte l'exposition.

Véran Carrhol YANGA

MINISTRE DE L'ECONOMIE, FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P. 5399

N°004/2016/MEFBPP-DGID-DEFFD-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
15.137 du 13/11/2007	Plle(s) 12 Bloc 134 Section BP	Wharf	Circonscription Foncière n°01	M. MONTOULI Jean Claude
25.547 du 30/10/2015	Plle(s) 06 Bloc 14 Section BL(Suite)	Mntuaku Nanga	Circonscription Foncière n°06	M. BAKENGA Gaël
21.927 du 14/11/2012	Plle(s) Domaine Bloc 83 à 86 & 102 à 105 Terrain Rural	Tchiamba-Nzassi	Sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi	Mme ONDAYE Sylvie Isna
23.618 du 04/04/2014	Plle(s) 01 Bloc 291 Section BN	Mayinga	Circonscription Foncière n°06	NDONGO Christ, NDONGO HISSSEN, NDONGO KOUMOU, NDONGO Jérémie, NDONGO Debora
25.559 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 106 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.556 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 110 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.568 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 111 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.561 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 125 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.570 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 112 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.569 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 107 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.571 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 126 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.560 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 105 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.562 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 113 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.272 du 04/11/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 106 Section ACV3	Mengo	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.506 du 12/10/2015	Plle(s) 01 et 02 Bloc 198bis Section ABX3	Loubou	Sous-préfecture de Loango	Société AB GROUPE
25.431 du 22/09/2015	Plle(s) 261 Bloc / Section M	Tchimbamba	Circonscription Foncière n°01	Entants NSOUNGUI Bernadette: BANGUISSA Franck, LOUZOLO Rence Sherry. LEMBA Priscille, BANGUISSA LOUZOLO Orly, LOUZOLO Martinez, BIAMPANDOU Gabriel
25.763 du 13/01/2016	Plle(s) 13ter Bloc / Section H	Centre-Ville	Circonscription Foncière n°01	M. ANDELY Paul
24.324 du 10/11/2014	Plle(s) 06 Bloc 165 Section BL	Ngoyo Commune	Circonscription Foncière n°06	Mme. AFIAYI Félicienne
25.327 du 21/08/2015	Plle(s) 16 Bloc 157 Section BL	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	M. BALANDA Jean Bruno
25.362 du 01/09/2015	Plle(s) 01 et 03 Bloc 174 Section BY2 ^{ème} Tranche	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	Mme. NGOUMBA Modeste Ulrich
25.620 du 20/11/2015	Plle(s) 01 Bloc 308 Section BM	Ngoyo école	Circonscription Foncière n°06	Mme. MOUYECKET née NGANGA Sylvie Nicole
24.413 du 11/12/2014	Plle(s) 09 Bloc 01 Section BM	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	Mme. Audrey Aristide GOUALA OKANA née NGOLI
24.065 du 26/08/2014	Plle(s) 04, 05 et 06 Bloc 55 Section BN-B	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	Mme. M'BAKOUO Leya Alida
24.800 du 10/03/2015	Plle(s) 03 Bloc 14 Section BS	Tchimbamba	Circonscription Foncière n°01	M. BAOUYA MOULOMBA Théophile Gustave.
24.775 du 05/06/2015	Plle(s) 11 Bloc 274 Section BN	MPITA	Circonscription Foncière n°06	M. LANDAMAMBOU GUETOUKOURILA Casimir
25.430 du 22/09/2015	Plle(s) 06 Bloc 127 Section BN	Tchimbambouka	Circonscription Foncière n°06	Mme. MAHOUENE Grace Septina
25.346 du 10/08/2015	Plle(s) 07 Bloc 11 Section BT	Tchimbamba	Circonscription Foncière n°01	Mme. BOULESSI KIENGOTTH Sylva Chrele
25.494 du 09/09/2015	Plle(s) 08 Bloc 59 Section BNB	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	Mme. MOUYECKET NGANGA Sylvie Nicole
24.609 du 27/01/2015	Plle(s) 05 Bloc 225 Section BN	Mayinga	Circonscription Foncière n°06	Mlle. GNALI LOUMINGOU Florès
22.513 du 03/06/2013	Plle(s) 01 à 10 Bloc 19 Section A	Village Nkotchki Fouta	Sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi	Mme. AYINA Marie Pascaline
25.336 du 24/08/2015	Plle(s) 05 Bloc 197 Section BN	Tchimbambouka	Circonscription Foncière n°06	M. NZENZELE Alliche Eurrol
25.563 du 02/11/2015	Plle(s) 04 Bloc 188 Section BN	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	M. BNIKINA Christ Roi Romaric
25.540 du 22/09/2015	Plle(s) 06 Bloc 127 Section BN	Tchimbambouka	Circonscription Foncière n°06	Mme. CITOKO JAMOTEAU José Galante
25.310 du 03/08/2015	Plle(s) 01 Bloc 92 Section BF	Mpaka	Circonscription Foncière n°06	Mme. OULRSSI KIENGOLTSEIA Seyla
				M. DINGA Alexis

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale
Pointe-Noire, le 20 Février 2016

Jean François OBOA,
Inspecteur Principal des Impôts

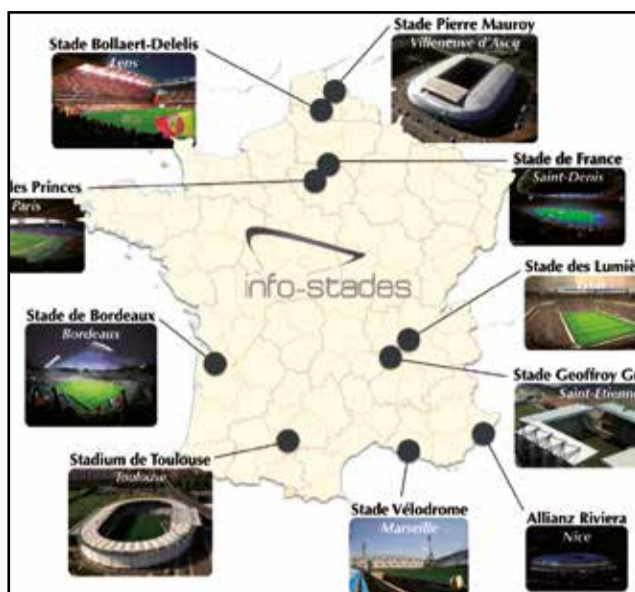
Football/Euro 2016

Trente-deux ans après, revoilà Paris!

Paris et la France auront leur troisième Euro, la Coupe d'Europe des nations de football, après ceux de 1960 et 1984. Il s'agit de la quinzième édition, dont le coup d'envoi sera donné, vendredi 10 juin, au Stade de France, à Paris. Français et Roumains ouvriront le bal.

Les différentes équipes nationales qualifiées, vingt-quatre (innovation de l'ex-président français de l'Uefa, Michel Platini comme depuis l'Euro 1996), au total, au lieu de seize en Angleterre, ont fini de faire leur toilette à travers l'Europe. La compétition se poursuivra jusqu'au 10 juillet prochain. Au total, ce sont 51 matchs que proposent et le Comité français d'organisation et l'U.e.f.a (Union européenne de football association). A raison de trois ou deux matchs par jour. Ce sont autant de joutes et d'énigmes à résoudre qu'attendent des millions de personnes, l'oreille collée au poste récepteur ou les yeux rivés sur un poste de télévision, en ville comme en campagne. A la veille de ce rendez-vous quadriennal, il n'est pas superflu de rappeler les sélections nationales élues et d'en préciser les groupes.

L'Euro de football a ses artistes, ses favoris. Leur hégémonie est si féroce qu'ils alternent tous les quatre ans sur la plus haute marche du podium. Parce que, comme toute compétition de haut niveau, l'Euro couronne les plus forts, les meilleurs. Nous en rappelons les têtes couronnées: URSS (1960), Es-



Les dix stades retenus.

pagne (1964, 2008 et 2012), Allemagne (1972, 1980 et 1996), Italie (1968), Tchécoslovaquie (1976), France (1984 et 2000), Pays-Bas (1988), Danemark (1992), Grèce (2004).

On le voit, l'Euro de football, comme on l'affirme, est une affaire des spécialistes, des connaisseurs, une chasse gardée, un giron où n'accède pas qui veut. Seuls la Tchécoslovaquie, la Grèce et le Danemark ont créé la surprise. Et neuf pays seulement ont déjà été sacrés.

D'où vient l'Euro de football?

Pour la petite histoire, la Coupe d'Europe des nations de football est née d'une idée du Français Henri Delaunay,

alors secrétaire général de la F.f.f (Fédération française de football). Le projet est loin de déclencher l'enthousiasme escompté, comme l'a été, avant, la Coupe du monde. Il est même boudé, puisque dix-sept pays seulement s'engagent lors de la première édition, en 1960. En réalité, les organismes européens dissimulaient mal leur gêne de voir, là aussi, comme pour la Coupe du monde, la France à l'origine d'une autre initiative: Jeux Olympiques (Baron Pierre de Coubertin), naissance de la Fifa et Coupe du monde (Jules Rimet), Coupe d'Europe des clubs (Gabriel Hanot).

La France est toute heureuse d'accueillir la première édition, en 1960. Le tournoi final, réu-

nissant quatre demi-finalistes, il est remporté par l'Union Soviétique, aux dépens de la Yougoslavie. En 1964, l'Espagne, pays hôte, victorieux de l'Union soviétique, garde le trophée à la maison. L'Italie qui l'organise en 1968, fait autant, en s'imposant devant la Yougoslavie.

L'Allemagne annonce son appétit d'ogre, en 1972, en Belgique, aux dépens de l'Union soviétique. Puis, la Tchécoslovaquie lui succède, en 1976, en Yougoslavie. L'édition de 1980, en Italie, procure à l'Allemagne sa deuxième victoire en battant la Belgique, en finale. En 1984, à domicile, la France dont on disait que tout ce qu'elle touche est frappé de stérilité, gagne son tout premier titre de gloire. En 1988, la Hollande de Marco Van Basten et Ruud Gullit élimine le pays hôte, l'Allemagne, et croque l'Union Soviétique, en finale. En 1992, en Suède, l'Euro honore le Danemark, appelé de la dernière heure en remplacement de la Yougoslavie en guerre. Il s'est offert l'Allemagne, en finale, contre toute attente. Mais, lors de la dixième édition, en Angleterre, l'Allemagne remporte sa troisième coupe en s'imposant face à la République Tchèque. Premier triplé de l'histoire de l'Euro.

L'Euro 2000 est un monstre à deux têtes, en ce qu'il est co-organisé par la Belgique et les Pays-Bas. Il couronne la France qui noircit la vareuse de l'Italie, en finale. Un doublé succédant à la victoire au Mondial, en 1998. L'édition suivante, au

Portugal, en 2004, la Grèce fait sensation en finale en dominant le pays hôte.

En 2008 et en 2012, l'Espagne réinscrit son nom au palmarès, lors des éditions co-organisées, respectivement, par l'Autriche et la Suède, puis la Pologne et l'Ukraine. Après quarante-quatre ans de galère! Qui remportera la palme, cette année? Peut-être une surprise. Et l'on pointe la... Belgique. On attend de voir.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Groupe A: France, Albanie, Roumanie, Suisse

Groupe B: Angleterre, Russie, Slovaquie, Pays de Galles

Groupe C: Allemagne, Irlande du Nord, Pologne, Ukraine

Groupe D: Espagne, Croatie, République tchèque, Turquie

Groupe E: Italie, Belgique, Irlande, Suède

Groupe F: Portugal, Autriche, Hongrie, Islande.

Repères

*Décédé le samedi 28 mai 2016, l'ancien international congolais de football, Jacques Mamounou-bala, sera inhumé, jeudi 9 juin, après le recueillement qui se déroulera à la morgue municipale de Brazzaville.

*Le coup d'envoi des championnats de handball de Brazzaville sera donné, le dimanche 12 juin 2016, au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï. A.S.B et Inter Club, en seniors hommes, ouvriront le bal, à 8h30. Suivront: CARA-D.G.S.P, en dames, à 10h, et Abo-Sport-Inter Club, toujours en dames, à 11h30.

*L'entraîneur nigérian Stephen Keshi s'est éteint à l'âge de 54 ans, jeudi 8 juin 2016, ont annoncé les médias nigériens. Vraisemblablement d'un malaise cardiaque. Ex-défenseur emblématique des années 1990, celui qu'on surnommait «The Boss» avait dirigé les équipes du Togo et du Mali notamment, avant de conduire le Nigeria à la victoire en Coupe d'Afrique des nations 2013. Il était l'un des footballeurs africains les plus charismatiques de sa génération. Il figurait sur la short-list des entraîneurs ayant postulé pour succéder à Claude Le Roy, à la tête des Diables-Rouges.

Coupe du Congo de football

Ils s'en sont allés, les petits!

La Coupe du Congo de football est une réalité depuis la semaine passée, avec, notamment, l'entrée en lice des équipes d'élite Ligue 1. Sans surprise, les petits la quittent, les uns après les autres. Deux surprises, tout de même: l'élimination de La Mancha par F.C Abeilles qui n'est, pourtant, plus depuis plus d'une décennie dans le giron des supposés "grands", et celle de Saint-Michel de Ouenzé par Yaba Sport. La séance de tirs au but a mis un terme à chacune des deux formations de l'élite Ligue 1.

Voici tous les qualifiés, à l'issue du deuxième tour, et les matchs du troisième tour: Diables-Noirs-Yaba Sport et CESD-Tongo F.C (mercredi 8 juin), BNG-F.C Kondzo et CARA-A.S.K (jeudi 9 juin), J.S.T-Patronage Sainte-Anne et Etoile du Congo-Inter Club (vendredi 10 juin), à Brazzaville, Pigeon Vert-Nico-Nicoyé et F.C Abeilles-A.C Léopards (vendredi 1er juin), Munisport-Ajax de Ouenzé et A.S.P.-A.S Cheminots (samedi 11 juin), à Pointe-Noire, Jeunes Fauves-V.Club Mokanda (samedi 11 juin), à Dolisie, A.S Olombo-J.S.P (samedi 11 juin), à Owando.



Chevron Overseas (Congo) Limited
Succursale
Immeuble Chevron
Avenue de Mangoungou
B.P. 1295 - Pointe-Noire
République du Congo
RCCM no : CG/PNR/09 B 903
Tél: 242 22 294 51 10 / 11
Fax: 242 22 294 15 02

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: ANALYSTE FINANCIER - LIANZI (Pointe-Noire)

Responsabilités Principales:

- Préparer et soumettre les rapports du système d'exploitation (SIOP) et des autres services sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle.
- Faire le rapprochement entre les rapports du SIOP et les rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels et en assurer une bonne harmonisation.
- Analyse des coûts d'exploitation et des allocations mensuels et explication des variances.
- Maintenance et mise à jour des immobilisations dans le système comptable.
- Assister les auditeurs lors de leur mission d'expertise.
- Planification, préparation et revue du reporting mensuel, trimestriel et annuel associé à la production et au rapprochement des systèmes comptables (JD Edwards & SAP)
- Exécute la clôture mensuelle des systèmes comptables et la transmission des livres comptables locaux (JD Edwards) aux systèmes de la maison mère (SAP).
- Assurer la conformité à tous les contrôles et politiques internes associés à ce poste, y compris les rapprochements mensuels et le teste des contrôles Sarbarnes Oxley (SOX).
- Capacité d'apprendre et d'utiliser efficacement les systèmes d'exploitation intégrés

(ERP)

Critères de Sélection:

- Excellente aptitude pour la communication et les relations interpersonnelles
- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme (BAC+3) en finances, comptabilité, économie, ou diplôme universitaire équivalent.
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (MS-Office), spécifiquement Excel (niveau intermédiaire-avance), modélisation et system d'exploitation – ERP (e.g. JD Edwards)
- Justifier d'un minimum de 3-5 années d'expérience à un poste similaire.
- Être capable de travailler efficacement dans des circonstances de défi et accomplir plusieurs tâches dans des délais courts,
- Être capable d'exécuter des projets avec un minimum de supervision et des délais assignés.
- Une bonne connaissance de la comptabilité de l'amont pétrolier, et spécifiquement des contrats de partage de production.
- Être rigoureux et avoir le sens de l'organisation.

Chevron Overseas (Congo) Limited
Succursale

Immeuble Chevron
Avenue de Mangoungou
B.P. 1295 - Pointe-Noire
République du Congo
RCCM n°: CG/PNR/09 B 903
Tél: 242 22 294 51 10 / 11
Fax: 242 22 294 15 02

Composition du dossier de candidature

- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/Anglais) avec photo scannée
- Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé
- L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited.

Dossier de candidature à envoyer: Au plus tard, le 17 juin 2016

- **Pointe-Noire:** Chevron Overseas Congo Limited - Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centreville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo) - Tel: (242) 06 663 63 00 – 06 667 97 97 - 06 667 98 98

- **Brazzaville:** Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tel: (242) 06 663 63 91/06 663 63 59

A l'Attention De: **Département des Ressources Humaines** ou par E-mail à l'adresse suivante : HRCGRR@chevron.com

Me Omer Malonga, avocat et ancien candidat à la présidentielle

«Le peuple du Pool doit assumer le devoir immense de consolider la démocratie»

Les frappes aériennes de l'armée contre les sites du pasteur Ntumi, dans le Pool, en réplique à l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, le 4 avril dernier, par un groupe d'adeptes du pasteur Ntumi a suscité moult commentaires. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Me Omer Malonga, avocat et notaire au Canada, ancien candidat à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, partage sa réflexion sur ce qui s'est passé dans le Pool. Pour lui, «le peuple du Pool doit assumer le devoir immense de consolider la démocratie».

* Me Malonga, à en croire certains compatriotes, le Pool se marginalise de nouveau de l'ensemble de la Nation, avec les événements du 4 avril et leurs conséquences, qu'en dites-vous?

** A mon avis, il n'y a pas de marginalisation et le Pool n'est en guerre avec personne. Il y a une situation assujettie à un groupe de personnes, originaires du Pool, qui pose problème. On ne peut pas lier tout un département à des raisons politiques nébuleuses sinon obscures. On ne peut pas laisser le Pool sombrer dans une situation chaotique, déplorable, lamentable; situation d'exclusion dans laquelle risquent d'être abusés. Par conséquent, les originaires du Pool et le reste de la République appellent tous ceux qui sont en dissension enflammée avec le gouvernement, de se ressaisir.

* Cette situation risque de causer encore du retard au département du Pool dans la marche vers le développement...

** Tout à fait! Le département du

Pool a déjà accumulé beaucoup de retard sur tous les plans. Il s'est vu contraint de renoncer à orienter son propre avenir. Cette situation l'a également amené à abandonner sa position d'unificateur, d'intégrateur, de rassembleur au sein de la Nation. Le rôle du Pool, à mon avis, c'est d'être un instrument de paix. Un médiateur pacifique au sein du Congo. Le Congo qui dialogue et tolère est une force et un meilleur endroit au monde où il fait bon vivre.

* Le Pool doit donc se réconcilier avec l'ensemble de la République?

** Le problème, ce n'est pas le Pool, mais plutôt ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont impliqués dans des actions délétères et nébuleuses. Qu'à cela ne tienne! Aujourd'hui, la question de la réconciliation demeure réelle et elle est plus que jamais présente dans la conduite des affaires. Il est important de conduire notre cher Congo vers une paix certaine, source de développement. Je suis persuadé que seule la paix véritable peut nous permettre de réaliser et d'accomplir nos rêves de vivre dans un pays



Me Omer Malonga.

qui s'arrime à la dynamique de progrès.

* Mais, ne pensez-vous pas que les populations du Pool ont un rôle majeur à jouer dans la consolidation de la paix et de la démocratie?

** Sans doute que oui et ce rôle est considérable! Le peuple du Pool doit assumer le devoir immense et infini, de par sa position géographique, de consolider l'édification de la démocratie représentative et participative et de récuser les actions délétères des groupements anti-démocratiques. Les élus du Pool, par ailleurs, doivent travailler fréquemment à façonner la paix, en initiant leurs électeurs à la pratique du dialogue et de la tolérance. Cela vaut pour l'ensemble des citoyens congolais. N'oublions pas que la violence appelle la violence; c'est cycle infernal.

* La violence peut, toutefois, se couvrir d'un

masque...

** La violence se donne toujours une raison, pour se rendre légitime: un alibi qui en fasse une nécessité ou même un devoir. Nombreux sont les masques utilisés. Et tous se veulent nobles et de belle apparence: tour à tour, défense de la justice, de la patrie, de la propriété, de la vérité, de la lutte contre le mal, etc. L'imaginaire de la violence crée toujours toutes les bonnes formes de justification aux conséquences incalculables. Bien entendu, de nobles causes doivent être défendues. Mais, à condition qu'elles ne soient point prétextes, masques destinés à faire passer pour un bien ou un mal nécessaire un déni de justice, voire un crime.

* Que doit-on faire, collectivement, pour asseoir la paix dont le Congo a tant besoin?

** Nous devons nous tourner vers la culture démocratique. Si elle est bien assimilée, elle est source de réconciliation permanente, de quiétude et de paix. La paix consolide la liberté, génère la richesse et le bien-être. Nous devons rejeter, définitivement, toutes formes et sollicitation à la violence, pour nous consacrer courageusement au développement de notre pays et au bien-être des populations, dans le but de juguler la pauvreté. Cela demandera du temps, de l'effort, des sacrifices et, surtout, une discipline de fer, un respect inaliénable des valeurs constitutives d'une culture démocratique.

Propos recueillis par Viclaire MALONGA

Fédération départementale du M.s.d.p de Pointe-Noire et du Kouilou

Odilon Nzembé-Mouamba a été élu président du bureau exécutif fédéral

Au cours de l'assemblée générale tenue dimanche 29 mai 2016, à l'hôtel Kimpele, sis au quartier Mongo-Kamba, dans le cinquième arrondissement, Mongo-Poukou, les membres et sympathisants du M.s.d.p (Mouvement social pour la démocratie et la paix), venus des quatre coins de la ville de Pointe-Noire, ont élu Odilon Nzembé-Mouamba comme président du bureau exécutif fédéral de Pointe-Noire et du Kouilou de leur parti. Il dirige un bureau fédéral composé de treize membres. Une commission fédérale de contrôle et d'évaluation de cinq membres a été mise en place.

En sa qualité de doyen d'âge, Odilon Nzembé-Mouamba a dirigé les travaux de l'assemblée générale de la fédération Pointe-Noire/Kouilou du M.s.d.p (Mouvement social pour la démocratie et la paix), parti proche de la majorité présidentielle. Après son élection, il a, dans son mot de clôture, instruit les militants et sympathisants de commencer à faire, dès aujourd'hui, le porte-à-porte, pour attirer plus de militants au parti, afin de gagner les futures batailles qui pointent à l'horizon. Allons plus loin ensemble vers le développement durable.



Odilon Nzembé-Mouamba.

Bureau fédéral exécutif

- Président, chargé de l'orientation et de la coopération: Odilon Nzembé-Mouamba;
- Secrétaire général, chargé de l'organisation: Equateur Denis Nguimbi;
- Secrétaire, chargé de l'administration, des archives et de la documentation: Ferrand Lemeko;
- Secrétaire, chargé de la mobilisation: Come Nguete;
- Secrétaire, chargé des questions électorales: Auguste Mahoungou Mahitsa;
- Secrétaire, chargé de la communication porte-parole: Christian Bomaka;
- Secrétaire, chargé de l'économie des finances et du matériel: Romuald Tchilendo;
- Secrétaire, chargé du développement et de la protection de l'environnement: Nicaise Ondon;
- Secrétaire, chargé des questions juridiques, de la culture et des arts: Claude Hollanga;
- Secrétaire, chargé des relations avec les associations à caractère politiques et des partis politiques: Jean-Paul Mavoungou;
- Secrétaire, chargé du genre, de la santé et de l'action sociale: Flore Bitsiami;
- Secrétaire, chargé de la jeunesse et des sports: Olivier Tamba;
- Secrétaire, chargé de l'emploi et de l'insertion: Alain Noma Kikambou.

Commission de contrôle et d'évaluation:

- Président: Angelino Mantsounga;
- Vice-Président: Basile Ngalouo;
- Secrétaire rapporteur: Idriss Bakou;
- Membres: Nick Essila Mbani et Colette Ngoma.

Education

Orientation scolaire: la vie de l'élève après la scolarité obligatoire ou le baccalauréat

Il y a, dans notre pays, le Congo, deux types d'enseignement scolaire: l'enseignement général d'un côté; l'enseignement technique et professionnel de l'autre. Ce dernier, faisant partie de l'enseignement secondaire, commence après la classe de Cinquième du collège d'enseignement général (C.e.g), dans les collèges d'enseignement technique (C.e.t) où la durée des études est de deux années. On y est admis en Première année sur concours.

L'obligation de la fréquentation scolaire, de 6 à 16 ans, que prescrit la loi, correspond à un cursus scolaire allant de l'entrée au C.p1 (Cours préparatoire première année) de l'école primaire, à la sortie en Troisième de C.e.g ou en Deuxième année de C.e.t. Au terme de sa scolarité obligatoire, l'élève passe les épreuves du B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) s'il est dans un C.e.g ou celles du B.e.t (Brevet d'études techniques) s'il est dans un C.e.t.

Lorsqu'un élève termine le cycle de l'enseignement primaire et rentre dans l'enseignement secondaire en classe de Sixième, il rêve d'arriver en Troisième, pour passer le B.e.p.c ou, quand il y a difficulté de parcours à l'enseignement général, il quitte le C.e.g et va alors au C.e.t pour passer le B.e.t. Aller à l'enseignement technique ne devrait pas être une orientation par défaut. J'ai toujours eu en mémoire une élève que j'avais enseignée au C.e.g Félix Tchicaya, à Pointe-Noire, dans les années 1977. Après deux échecs successifs au B.e.m.g (Brevet d'études moyennes générales), elle s'était résolue d'embrancher l'enseignement technique, en

s'inscrivant au C.e.t du 12 août 1965, toujours à Pointe-Noire. Après deux ans de scolarité, elle avait obtenu le B.e.m.t (Brevet d'études moyennes techniques) et était admise au Lycée technique Poaty Bernard, où elle avait décroché le bac technique au bout de trois ans. Par la suite, la chance lui avait souri, en trouvant un emploi aux chèques postaux où elle a passé toute sa carrière professionnelle. Voie de rebout, l'enseignement technique l'a sauvée de l'échec scolaire! On peut multiplier les exemples. Pour qu'il n'en soit pas toujours ainsi, un Conseil d'orientation scolaire devrait être constitué, dès les deux premières années de l'enseignement secondaire (6ème - 5ème) avant la fin de la scolarité obligatoire; ce qu'on appelait jadis cycle d'observation. La mission fondamentale de ce conseil serait de diriger les élèves vers des études qui correspondent à leurs aptitudes et à leurs goûts. Au niveau national et dans les directions départementales de l'enseignement primaire et secondaire, des équipes de ce conseil (conseillers d'orientation) se déploieraient sur le terrain, pour apporter des informations utiles aux élèves; tout ce qu'ils doivent savoir pour



Simon Nanitelamio.

faire les bons choix non seulement de leurs études ultérieures, mais aussi des métiers éventuels à vouloir exercer à la fin de la formation. Je rencontre souvent des élèves de Troisième et même de Terminale de l'enseignement général qui ne savent pas ce qu'ils feraient après admission à l'examen de fin de cycle. Jusque-là, leur seul problème était «passer en classe supérieure». Que faire après l'obtention ou pas du baccalauréat? Faute d'éclairage des spécialistes de l'orientation scolaire, certains élèves suivent, à tort ou à raison, ce que des collègues de classe leur disent de bien ou de mal sur telle ou telle autre filière d'études. Si à l'enseignement technique, le choix est presque fait depuis le C.e.t - continuer au lycée dans son option- à l'enseigne-

ment général, l'élève en fin de scolarité obligatoire titulaire de B.e.p.c peut choisir l'une des trois voies suivantes:

- a- la Seconde du lycée général: série A (littéraire) ou série C (scientifique) avec au bout du compte le baccalauréat après trois ans; la série scientifique en Première a deux options: C et D;
- b- la Seconde du lycée technique -accès sur concours- dans les séries G (commerce), F (industrie), R (agriculture et élevage), BG (économie); la scolarité est sanctionnée par le bac au bout de trois ans. Avec le bac s'ouvrent les filières de l'enseignement supérieur pour ses titulaires;
- c- les écoles de formation professionnelle (Eni, J.j.i, Enef, Enba, etc.) tant qu'on en relève pas encore le niveau du concours de recrutement qui, après trois ans, délivrent des diplômes spécifiques. Selon le décret n°98-151 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation de la direction générale de l'enseignement secondaire (D.g.e.s), cette structure comportait trois directions dont celle dénommée Direction de l'orientation et des œuvres scolaires (Doos). Son objet était de suivre la scolarité des élèves et centraliser les dossiers scolaires, en vue de leur orientation. Avec le temps qui est passé et les choses évoluant, la Doos a été rattachée à la Direction générale de l'administration scolaire (D.g.a.s), suivant le décret n°2012-58 du 27 février 2012 portant attributions et réorganisation de cette dernière. Dans ce nouveau texte, la Doos est toujours chargée de centraliser les dossiers des élèves, en vue de leur orientation mais en collaboration avec les services compétents de la Direction

des études et de la planification (Dep) et ceux de la Direction générale de l'enseignement secondaire. Pourquoi alors l'avoir enlevée de la D.g.e.s, si elle doit y repartir travailler avec les services compétents de cette dernière? Ce qu'elle était pourtant dans le décret du 12 mai 1998. Comme toujours, la Doos comprend un service de l'orientation et de la scolarité. Contrairement à ce qu'on apprend, l'orientation, ce n'est pas seulement le traitement des dossiers de transfert déposés par des élèves qui cherchent des mutations pour rapprochement d'établissement par rapport à leur domicile, mais beaucoup plus ce qui permet à un élève de s'engager dans une filière d'étude conforme à ses aptitudes et goûts. Comme la compétence de la Doos s'étend jusqu'en fin du second cycle du secondaire, les élèves des classes de Terminale des lycées comptent aussi parmi les bénéficiaires de ses services, car choisir un établissement d'enseignement supérieur après le bac n'est pas aussi facile qu'on le croit. Je pense qu'en matière d'orientation, la visibilité de la Doos sur le terrain est «floue» et que les élèves de Cinquième, Troisième et Terminales, principaux paliers d'orientation, se débrouillent seuls pour savoir où aller. Or, dans ce domaine, nos élèves devraient savoir que plus on s'y prend tôt plus c'est facile même si ça reste difficile. Les responsables de l'enseignement technique et professionnel devraient, pour leur part, faire du marketing en

direction des élèves de l'enseignement général, pour mieux leur faire connaître les filières d'études et éventuellement les débouchés qui s'ouvrent à eux. Aucun élève ne devrait sortir de l'école sans qualification. Le cas de la jeune fille que j'ai citée plus haut est un déclassement où elle a perdu du temps: après les deux échecs au B.e.m.g, elle revient en arrière car la Première année de C.e.t correspond à la classe de Quatrième de C.e.g et c'est en ce moment qu'elle découvre la filière qui l'amène à la réussite. Si seulement elle le savait, elle aurait plus tôt choisi l'enseignement technique! En France, le conseil d'orientation auquel je fais allusion s'appelle Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep). C'est un des grands établissements publics nationaux du Ministère de l'éducation nationale, à côté de l'Institut national de recherche pédagogique (I.n.r.p) devenu Institut français d'éducation (Ife), du Centre national de documentation pédagogique (C.n.d.p) et de bien d'autres. L'Onisep édite et diffuse des brochures sur les filières d'études, reçues par tous les élèves aux différents paliers d'orientation. Il possède des antennes dans les académies: Délégations régionales de l'Onisep. Là-bas existent dans les académies des inspecteurs I.o (Information et orientation). L'activité d'orientation scolaire est d'une grande importance dans la vie de l'élève ou de l'étudiant.

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité Travail Progrès

**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@hotmail.com
N° Avis : AMI N°11/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16
Financement IDA 5500 CG**

BANQUE MONDIALE

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR PREPARATION D'UNE NOTE DE METHODOLOGIE, D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ELABORATION DE LA DEUXIEME EDITION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) DU CONGO »

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant international pour la préparation d'une note de méthodologie, d'un programme de travail et budget pour l'élaboration de la deuxième édition du Plan National de Développement du Congo

2- L'objectif de la mission du consultant est d'assister le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à décliner le programme de préparation du Plan National de Développement (PND) en un programme de travail pour la période de Juillet 2016 à Mars 2017, assortie d'une note de méthodologie et d'un budget détaillé pour l'ensemble des activités, de la revue du PND1 (2012-2016) à la livraison du PND 2 (2017-2021).

3- L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le Profil du consultant

- Etre titulaire d'un Doctorat Ph.D en macroéconomie ou finances publiques ;
- Avoir au moins 12 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment la supervision de la préparation des DSCRPs et des Plans Nationaux de Développement, ainsi que de la mise en place du processus CDMT et des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) ;
- Avoir au moins 12 ans d'expérience dans la conduite des missions de planification multisectorielle ;
- Avoir une bonne connaissance des économies africaines, en particulier celles de l'Afrique centrale et spécifiquement celle de la République du Congo est un atout

- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports en français

5- La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6- Les services du consultant seront requis pour 30 homme/jours, durant la période du 1er au 30 Juin 2016. Le consultant se rendra sur place à Brazzaville pour 25 jours environ pour travailler avec le MPSIR et la Banque mondiale. Il travaillera en étroite collaboration avec et sous la supervision du Directeur Général du Plan et de Développement (DGPD) et de l'Economiste en Chef de la Banque mondiale, qui codirigent ce programme.

7- Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8- Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 juin 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel d'un consultant international pour la préparation d'une note de méthodologie, d'un programme de travail et budget pour l'élaboration de la deuxième édition du Plan National de Développement du Congo

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité Travail Progrès

**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@hotmail.com
N° Avis : AMI N°12/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16
Financement IDA 5500 CG**

BANQUE MONDIALE

«RECRUTEMENT DE QUATRE (04) CONSULTANTS INDIVIDUELS, (DEUX (2) INTERNATIONAUX ET DEUX (2) NATIONAUX) POUR LA REVUE DU DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) ET PROPOSITION DE PROGRAMME DE RENFORCEMENT »

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement de quatre consultants individuels (deux(2) internationaux et deux (2) nationaux) pour la revue du dispositif de suivi et évaluation du Plan National de Développement (PND) et proposition de programme de renforcement.

2- L'objectif de la mission de l'équipe des quatre consultants est d'entreprendre une revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi des programmes du Plan National de Développement (PND),

3- L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le Profil des consultants

4.1 Les qualifications du consultant principal devront répondre aux spécifications ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la macroéconomie, ou des finances publiques (niveau minimum : BAC + 5)
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment la supervision de la préparation des DSCRPs et des Plans Nationaux de Développement, ainsi que dans la confection et le suivi des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la conduite des missions de planification multisectorielle ; avec une expérience probante dans les pays en développement.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement macroéconomique et des finances publiques de la zone BEAC, en particulier de celui de la République du Congo.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports en français.

4.2 Les qualifications du consultant international expert en suivi et évaluation devront répondre aux spécifications ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la statistique ou de la planification économique (niveau minimum : BAC + 5)
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment dans la revue des cadres stratégiques et des programmes, et le suivi et évaluation des programmes des DSCRPs et des Plans Nationaux de Développement.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des institutions de production statistiques pour le suivi des programmes (INS, Observatoires, etc.).
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et des systèmes statistiques en Afrique et plus particulièrement en République du Congo.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

4.3- Les qualifications et expériences requises pour le consultant national statisticien économiste sont :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des institutions de production statistiques pour le suivi des programmes (INS, Observatoires, etc.).
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et du système statistique du Congo.
- Avoir une bonne connaissance en matière de gestion des bases de données.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

4.4- Les qualifications et expériences requises pour le consultant national spécialiste en budget programme sont :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine de la planification économique (niveau minimum : BAC + 5)
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment dans la revue des cadres stratégiques et des programmes, et le suivi et évaluation

des programmes des DSCRPs et des Plans Nationaux de Développement.

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement des ministères sectoriels au Congo.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

5- La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6- Les services des consultants seront requis pour 25 homme/jours. Les consultants internationaux se rendront sur place à Brazzaville pour 25 jours environ. Les experts (internationaux et nationaux) travailleront avec l'équipe constituée par le MPI et le PSTAT. Ils travailleront en étroite collaboration avec et sous la supervision du Directeur Général du Plan et de Développement (DGPD) et de l'Economiste en Chef de la Banque mondiale, qui codirigent ce programme.

7- Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8- Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 juin 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultants individuels de quatre (4) consultants individuels (deux(2) internationaux et deux (2) nationaux) pour la revue du dispositif de suivi et évaluation du Plan National de Développement (PND) et proposition de programme de renforcement.)

**Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com**



HUAWEI



BUROTOP IRIS



HUAWEI

SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500
FCFA HT

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS



LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



**Garantie
3 ans**

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56